

LA DEMANDE SE FAIT DE PLUS EN PLUS INSISTANTE

# Des députés français appellent à «déterrer» les déchets nucléaires en Algérie

P. 4

**CRÉSUS**  
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Djalali Soufiane, président de Jil Jadid à propos des élections législatives :

**«Nous allons représenter  
le camp démocratique»**

P. 2

FAUTE DE PLACE ASSURÉE DANS LA PROCHAINE APN

# Ces partis qui sabotent le changement



*Les motifs du boycott sont-ils vraiment ceux avancés et les bases militantes ont-elles été vraiment consultées ? Entre la non-participation et la consigne de rejet quelle place reste-t-il au libre arbitre du citoyen, à sa liberté de remplir son devoir électoral ? Lire page 3*

**L'ÉDITO**

## LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE EST NÉE

► Par S. Méhalla

**L**e coup de revers de l'Algérie lors de la visite du Chef de l'Etat major français et surtout la visite de la délégation de l'Hexagone est tout juste surprenant, l'Algérie change désormais. La nouvelle République algérienne est née. Les nouveaux réflexes, qui vont avec, aussi. Selon les observateurs, la France écarte toute collaboration concernant l'autodétermination du peuple sahraoui. Qu'elle soit de droite, donc, au milieu ou qu'elle soit de gauche, en marche ou à l'arrêt... la France est avant tout royaliste. Elle s'aligne sur les humeurs des rois. Sur les diktats des rois. Qatar ou Maroc, Libye, Syrie ou Sahara occidental, la France se complexe des jeux de Palais. La gauche n'est que caviarde. Royale. La droite bling-bling où le capitalisme, les invasions, la course aux richesses des autres, les opportunités... font le mode de toute une diplo-

matie feutrée. Féodale et monarchique. La France a la passion des rois. Le respect des rois. Le complexe des rois. La France tremble devant les rois. Ça a été son histoire. Ça sera sans aucun doute son horizon. L'appréciation de l'élégance des premières dames françaises, des Présidents français est souvent une note donnée par Buckingham Palace. Haute magnificence de la classe. De la somptuosité. De la tenue. Du savoir-vivre. De l'art de mener des relations saines, de cette politique qui a donné à travers l'histoire le tournis aux Bourbons. La France n'est que complexes. Complexité. Méfiance. Mépris à l'égard des autres peuples, spécialement à l'égard des ex-colonies dont elle souhaiterait bien confisquer l'identité encore une fois, «benguiguiser» par le biais de la francophonie, par le biais de la francophilie ou par le biais de quelques intellectuels faussaires « bonificés », « françafriquisés » par le biais de quelques coup de putschs pour maîtriser les circuits du

CFA, des richesses pétrolières, de l'uranium du Niger, les déstabilisations récurrentes au Mali, en Côte d'Ivoire, au Niger, en Mauritanie... pour en perturber la stabilité de viles flibusteries. Qu'a-t-elle la France à s'encombrer des tribus dont elle ne consacre que dalle ? Qu'a-t-elle à s'en faire de s'encombrer de ces enfants, hommes et femmes des camps sahraouis qui n'ont que la richesse des graines de sable du Sahara pour chiffrer leur misère ? L'humanisme français n'est qu'un forage dans les déserts des autres, des milliers de dollars dans les banques des autres, un marché fructueux dans les sociétés des autres... L'ère des lumières n'est qu'un sombre rayon qui, désormais, n'illumine plus les palais de France. N'éveille plus les châtelains de naguère. Le roi de l'Elysée -toujours le même-, les Ducs -toujours les mêmes-, le Baron de Matignon -toujours le même- ont toujours été masqué dans ce bal que raconte la fin du Comte.

**CRÉSUS**  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Lundi 12 avril 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n° 613 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

## DJILALI SOUFIANE, PRÉSIDENT DE JIL JADID À PROPOS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : «Nous allons représenter le camp démocratique»

**Le président de Jil Jadid, Soufiane Djilali, a laissé entendre hier lors d'une conférence de presse organisée au siège de son parti à Zeralda que son parti Jil Jadid a décidé de participer aux élections législatives du 12 juin prochain.**

Il a justifié cette décision par le fait que le camp démocratique est absent de ce scrutin et qu'il a donc décidé d'assumer la lourde responsabilité de représenter le courant démocratique pour ne pas laisser le champ libre aux anciens partis alliés du régime de l'ancien président déchu et ceux du camp islamiste faire main basse et dominer le prochain Parlement: «Nous serons les seuls représentants du courant démocratique à barrer la route à ces deux courants», dit-il. Mais parallèlement, Soufiane Djilali n'hésite pas à attaquer les partis démocratiques qui refusent selon lui de se «conformer à la nouvelle réalité du pays caractérisée par la nouvelle Constitution» mais qui veulent le changement sans proposer la «moindre alternative palpable». Selon le président de Jil Jadid, à travers leur comportement «ils (les partis démocrates) sont devenus les alliés objectifs de l'ancien système et subséquemment ils sont les vecteurs du retour de cet ancien régime». Revendiquant le retour à la légitimité à travers les urnes, Soufiane Djilali n'en pense pas moins qu'il faut arriver à asseoir «un véritable Etat démocratique et une justice indépendante». A ceux qui l'accusent de marchander son



positionnement politique en faveur du pouvoir contre un poste dans la future Assemblée nationale, Soufiane Djilali réplique qu'«il ne sera pas candidat et que la moitié des listes de son parti sera dédiée aux femmes et aux citoyens issus du hirak». Dans un message adressé à la région de Kabylie, Soufiane Djilali qui redoute un boycott massif, appelle les élites et les militants de cette région connue pour son haut degré démocratique à concentrer les efforts sur le terrain en jouant leur rôle à travers la sensibilisation des citoyens afin de les convaincre à aller aux urnes consacrer leur devoir électoral. Il a assuré posséder des preuves tangibles que des parties «poussent à une inter-

vention étrangère par ceux-là mêmes qui ont décidé de boycotter le scrutin en poussant sans vergogne la jeunesse à prendre une position qui menace la sécurité du pays». Auparavant, Soufiane Djilali est revenu sur les raisons qui ont amené son parti à opter pour les législatives, considérant qu'il «est temps de donner au peuple détenteur de la souveraineté pour se prononcer sur son avenir». Soufiane Djilali a ajouté que dans une conjoncture pareille, les élections législatives sont «la voix et la voie la moins coûteuse pour sortir l'Algérie de la crise politique et institutionnelle qu'elle continue de traverser». Pour lui, le boycott «n'est pas une option de nature à construire les institu-

tions et améliorer les choses». L'intérêt, selon lui, des partis et des indépendants pour les candidatures «est un bon présage pour une large participation des citoyens, laquelle participation, permettra d'opérer un changement positif et dépasser les difficultés économiques et financières que vit le pays actuellement du fait de la gestion calamiteuse de l'ère Bouteflika» ajoute-t-il. Parlant du Hirak, Soufiane Djilali estime que son parti en porte le message de rupture par rapport à l'ancien régime. «Il est temps d'entrer dans l'arène politique pour être un des acteurs du changement revendiqué par le mouvement populaire» soutient-il.

Mahmoud Tadjer

SOUFIANE DJILALI, PRÉSIDENT DE JIL JADID À CRÉSUS :

## «Nous sommes pour le compromis et pas les compromissions»

Propos recueillis par S. Chaoui

**Crésus : Quelle sera votre représentation à travers le territoire national et seriez-vous présent sur les 58 wilayas ?**

**Soufiane Djilali :** Jusqu'à présent, nous sommes en train de confectionner nos listes sur plus d'une cinquantaine de circonscriptions électorales et nous sommes toujours en concertation pour essayer de finaliser et d'arriver à 58 wilayas. On verra d'ici les prochains jours. Mais nous sommes déjà présents sur l'essentiel des wilayas. Ce sont les nouvelles wilayas du Grand Sud qui nous posent quelques petits soucis. Nous avons réussi à réunir largement plus que 25 000 parrainages et nous avons dépassé amplement les 23 wilayas. Nous sommes donc tout à fait dans les normes, bien sûr avec des listes qui seront établies en fonction des critères imposés par la loi électorale.

**Quel nombre de sièges espérez-vous obtenir ?**

Ça c'est beaucoup plus compliqué. On ne connaît pas encore la réalité du terrain. Il y a une partie de l'opinion qui hésite à participer, pour ne pas dire qu'elle boycotte. On ne sait donc pas. On fera de notre mieux et on verra ce qui va advenir. Je n'ai vraiment pas de pronostic à donner...

**Certains partis du camp démocratique ont décidé de boycotter les élections, quel est votre avis à ce propos ?**

Parmi les participants aux prochaines élections légis-



latives, figurent les anciens partis alliés de l'ancien régime incarné par le président déchu et le courant islamiste. Concernant le courant démocrate, je pense qu'on (Jil Jadid) est maintenant en position de représenter ce cou-

rant puisque les habituels partis politiques qui sont étiquetés démocrates boycottent. Donc on se retrouve dans une situation où on doit assumer presque seul ce courant d'idée. En ce qui concerne Jil Jadid, on pense qu'il faut porter la responsabilité et il faut être présent.

**Ne pensez-vous pas que cela vous soit préjudiciable ?**

Le pays est en crise, il faut sortir le pays du piège dans lequel il est enfermé. Bien sûr que ça peut ne pas plaire à tout le monde. Mais ça, en tant que politique, on doit l'assumer. Donc on assume en toute bonne conscience et en tout honneur cette charge. On ne pense pas à l'image du parti, avant de penser à la sécurité du pays.

**Dans le même sens, est-ce que à long terme, vous verriez occuper un poste de ministre ?**

Personnellement, je ne suis pas candidat, et je ne serai pas candidat. Je pense vraiment que la place est aux jeunes. Maintenant après l'élection, on verra ce qui pourra se passer par la suite, mais pour le moment je n'en ai aucune idée. Il faut laisser les Algériens s'exprimer et puis la carte politique se dessinera après le 12 et à partir de ce moment-là on avisera.

**Ce n'est donc pas un non catégorique...**

Non, la politique c'est l'art du possible, il faut donc savoir où poser les limites. Nous sommes pour le compromis et pas les compromissions. On verra donc en fonction de ce que nous donnera le peuple algérien. On assumera la quote-part de ceux qui voteront pour nous...

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing :** 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site :** www.cresus.dz  
**R. C. :** 15B 0808682- 09/00

**Impression :** EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage :**  
4000 exemplaires

**Publicité :**  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél. :** 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax. :** 021 73 95 59



FAUTE DE PLACE ASSURÉE DANS LA PROCHAINE APN

# Ces partis qui sabotent le changement

**La non-participation annoncée de quelques partis aux élections législatives du 12 juin prochain suscite des réactions de part et d'autre dans ce contexte d'effervescence populaire où le Hirak chevauche les convictions et les décisions de formations politiques de l'opposition traditionnelle. Les motifs du boycott sont-ils vraiment ceux avancés et les bases militantes ont-elles été vraiment consultées ? Entre la non-participation et la consigne de rejet quelle place reste-t-il au libre arbitre du citoyen, à sa liberté de remplir son devoir électoral ?**

Il y a de nombreux citoyens à préparer leurs candidatures à travers le pays au sein des partis qui s'engagent dans la compétition ou sur des listes indépendantes, encouragés par le Président de la République qui a fait le serment de tourner la page des quotas ou de la cooptation. Difficile épreuve pour ces volontaires qui doivent ficeler leurs dossiers en respectant les nouvelles conditions liées à l'intégration des jeunes, en accordant une place plus importante au nom de la parité à la gent féminine sans oublier le choix de compétences pour valoriser leurs listes. Pendant ce temps, de vieux routiers de la politique qui n'ont pas eu de scrupules à participer aux scrutins passés, entachés de la fraude annoncée ou du truchement de l'argent sale lorsque les places se vendaient à coup de milliards, s'affairent à prôner le boycott en surfant sur les exigences de résidus



d'un Hirak perverti, livré aux islamistes ou aux séparatistes. Deux camps sponsorisés par des officines étrangères qui ne veulent surtout pas d'un sursaut républicain en terre d'Algérie rebelle et anti néocolonialiste.

Ainsi, le Front des forces socialiste du charismatique Hocine Ait Ahmed, habitué à utiliser depuis trois décennies la même rhétorique pour participer ou non aux scrutins passés, a d'abord développé un discours responsable mettant l'Algérie au-dessus de tout, plaidant en faveur du dialogue et de la stabilité pour finalement céder à des pressions de rivaux au sommet du parti et déclarer une non-participation qu'il impute hypocritement à la volonté de la base militante. Coup de théâtre de mauvais goût, trahison des engagements évidents auprès du Président de la République qui a reçu des représentants incapables de tenir parole. Même dérobade pour le RCD, le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie de Mohcine Belabès plus affairé à effacer l'aura de son fondateur Saïd Sadi qui dénonce les rapprochements contre-nature de la nouvelle direction avec le courant islamiste et conservateur au nom d'une stratégie douteuse de réunification de l'opposition. Radicalisme populiste

pour un parti à la base-peau de chagrin qui ne peut mobiliser plus de cinquante militants en Kabylie ou ailleurs. Et fuite en avant chez Louisa Hanoune, l'indéboulonnable Secrétaire générale vexée probablement de ne plus être consultée en coulisse par les décideurs et que la nouvelle loi électorale disqualifiant les élus aux trop nombreux mandats n'arrange pas. Alignement démagogique sur les positions supposées d'un Hirak où l'organisation étrangère Rachad et les Makistes subventionnés par Rabat ou Tel-Aviv ont pris le dessus. Voilà que ces boycotteurs discrédités politiquement par leur parcours loin d'être exemplaire tentent maintenant de prendre en otage les citoyens sincères qui ont réclamé la rupture. Une campagne insidieuse est donc lancée pour complexer l'électorat et ce qui reste de leurs bases militantes en diabolisant l'adhésion à la Nouvelle Algérie de Tebboune qui a tenu parole, pour sa part, en mettant fin à l'impunité et aux privilèges d'une aristocratie politique qui a têté au biberon des quotas. Des appels au boycott actif sont lancés sur les réseaux sociaux pour culpabiliser les candidats et les masses d'électeurs prêts à choisir de nouveaux représentants du peuple. Cam-

pagne subversive qui suggère sans l'avouer l'empêchement des élections pour créer un climat de malaise, voire de peur. Mission antirépublicaine qui relève davantage de la préparation du chaos que de l'opposition politique. Quel leader démocrate a eu l'élégance d'inviter les citoyens à exercer leur libre choix devant l'urne ? Qui aura l'audace de capitaliser l'abstention à son compte alors que de très nombreux citoyens seront frustrés de ne pas avoir pu voter pour le changement à cause de ceux qui incarnent l'ancien système malgré leurs slogans creux ? Ces politiciens irresponsables devront un jour rendre des comptes alors qu'une Assemblée populaire nationale sera élue de toutes les manières et que les députés assument un mandat national. Par-delà le risque effronté de laisser la place aux islamistes, les démocrates boycotteurs ont-ils le droit de saboter un processus de changement parce que la nouvelle loi électorale contrarie leurs positions acquises sur un échiquier politique en faillite ? L'Etat, fort de son peuple résolument déterminé à imprimer le changement, pourrait retirer l'agrément à ceux qui contrarient la volonté populaire.

Samir Mehalla

1ER JOUR DE LA GRÈVE DES FONCTIONNAIRES DU COMMERCE

## Le SNTC revendique un taux de suivi de 75,16%

La grève des travailleurs du secteur du commerce a été largement suivie, hier au premier jour du débrayage qui se poursuivra jusqu'au 14 du mois en cours. Selon le Syndicat national des travailleurs du commerce (SNTC), affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le taux de participation a été de 75,16% et ce, « malgré les tentatives de l'administration, dans plusieurs directions de wilaya, à trafiquer les chiffres », a-t-il indiqué dans un communiqué. Le SNTC affirme en effet que l'administration a essayé par tous les moyens de masquer la mobilisation « en comptant le nombre des fonctionnaires absents et se précipitant à retirer la feuille d'émargement des présents ». Si cela venait à prouver une chose, « c'est que les fonctionnaires en ont ras-le-bol et sont décidés à se faire entendre et à arracher leurs revendications », explique le syndicat. Des images et des vidéos postées, hier, de différentes wilayas du pays, montrent en effet l'adhésion des travailleurs du commerce au mot d'ordre de la grève, notamment à Alger, Tipasa, Souk Ahres, Biskra, Blida, Oum El Bouaghi, Tamanrasset, Adrar, Médéa, Mostaghanem, Guelma, Saida, Tébessa et M'sila. Malgré la décision en référé du tribunal administratif portant «suspension» de la grève, jusqu'à examen, le syndicat précise avoir « fait appel pour arrêter l'exécution jusqu'à examen sur le fond », et se dit donc « dans la légalité » de



poursuivre la protestation. Une précision qu'il avait jugé utile de rappeler puisque certains fonctionnaires avaient peur des punitions sur salaires et des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement. Aussi, concernant le retour à la grève cyclique, le SNTC explique qu'il était «forcé» d'y recourir encore une fois,

« car il s'agissait de l'unique moyen à même de faire entendre la voix des travailleurs après que le ministère de tutelle eut tourné le dos aux engagements qu'il avait pris, en particulier sur la révision du régime indemnitaire et la revalorisation des primes ». Des revendications ayant fait « objet de promesse du

ministre en personne », précise le syndicat. Ce dernier appelle d'ailleurs Kamel Rezig « à prendre des décisions efficaces pour concrétiser les promesses et préserver la stabilité du secteur surtout en cette période particulière à la veille du mois sacré de ramadhan », car le rôle que jouent les agents de contrôle, « dans la maîtrise du marché et la protection du consommateur », selon le SNTC, n'est pas négligeable. Enfin, le syndicat a réitéré sa «prédisposition» à un dialogue qui soit «constructif». Pour rappel, les travailleurs du secteur du commerce réclament dans leur plateforme des revendications, la révision du statut particulier, exigent leur part des revenus du Centre national du registre du commerce (CNRC) et demandent le rééchelonnement des fonctionnaires ayant accumulé 10 ans d'expérience. Plus que ça, le syndicat gréviste appelle à la révision du décret exécutif 205/11 portant régime indemnitaire des corps spécifiques du secteur du commerce et à la réforme des lois en vigueur relatives au contrôle des activités commerciales. Face à la mobilisation des grévistes du SNTC, le ministre du Commerce, n'a pas réagi, bien que la grève s'inscrive dans la durée, puisque le syndicat prévoit un autre débrayage du 18 au 21 avril dans le cas où ses revendications ne trouveraient pas d'oreille attentive. Pis encore, le recours à la grève illimitée est brandi.

Aissa M

LA DEMANDE SE FAIT DE PLUS EN PLUS INSISTANTE

# Des députés français appellent à déterrer les déchets nucléaires en Algérie

Après la sortie du président de l'Observatoire des armements Patrice Bouveret, c'est au tour de neuf députés français de demander au président Emmanuel Macron, de «publier les données et les cartes des zones» des déchets résultant des campagnes d'essais nucléaires menées au Sahara dans les années 1960.

«L a rencontre a été repoussée sine die ! La cinquième session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français, qui devait se dérouler ce 11 avril, avait pour volonté de s'inscrire, comme vous l'avez exprimé, M. le Président, dans un contexte d'apaisement des contentieux historiques entre la France et l'Algérie. A cette fin, vous avez pris différentes initiatives, dont la dernière en date du 9 mars demandant à faciliter l'accès aux archives classifiées relatives à la guerre d'Algérie pour favoriser le respect de la vérité historique», écrivent les députés dans leur tribune. Cette demande intervient après que le ciel d'une large partie de la France a arboré une teinte orangée, en février dernier, créant une atmosphère particulière. «Le sable du Sahara, porté par les vents, est à l'origine de ce phénomène. Selon les analyses de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, ce sable avait des teneurs en Césium-137 (élément radioactif) supérieures à la moyenne, mais sans danger pour l'être humain», soulignent-ils. S'interrogeant, dans ce sens : «après soixante longues années de silence et d'opacité, n'est-il pas temps de publier les données et les cartes des zones où ces déchets ont été enterrés?» Les signataires de la correspondance ont insisté sur leur souhait de disposer d'informations supplémentaires pour comprendre la réalité de cette pollution. « Nous refusons d'imaginer que le passé nucléaire de la France continue de générer des risques sanitaires, humanitaires et envi-



ronnementaux. Nous refusons de croire, pour paraphraser Benjamin Stora, que cette question brûlante, inscrite dans le rapport qu'il vous a remis, soit étouffée par l'inaction politique ou des blocages d'ordre psychologique », affirment-ils. Pour obtenir un début d'information objective sur ce sujet et engager la résolution de cette crise

sanitaire et environnementale, les députés ont appelé Macron et son gouvernement à faire sauter le verrou législatif, en déposant un projet de loi qui viendrait modifier l'article 17 de la loi du 15 juillet 2018, relative aux archives. «L'ouverture réelle des archives est une première étape indispensable. Elle serait également un gage de votre

bonne volonté vis-à-vis des autorités algériennes qui considèrent à juste titre cette question comme prioritaire. En levant ce tabou, la France sortirait grandie et vous pourriez mettre les actes en cohérence avec les intentions, dans une nécessaire transparence», concluent-ils.

Assia. M

TRIBUNAL CRIMINEL  
DE DAR EL BEÏDA

## Le procès de Abou Dahdah reporté au 9 mai

Le procès du terroriste Ahoène Zerkane dit Abou Dahdah a été reporté au 9 mai prochain selon les avocats de la défense. Le tribunal criminel de Dar-el-Beïda a décidé hier de reporter le procès du terroriste Zerkane et de 46 autres en raison notamment de l'absence de l'accusé mais aussi de la demande introduite par sa défense pour reporter ledit procès. Ce dangereux terroriste, qui avait rallié les groupes terroristes en 1994 a été capturé le 6 décembre 2020 à Jijel lors d'une opération de bouclage et de ratissage dans la zone de Tamendjar, près de la commune d'El-Ancer. Il avait rallié les groupes terroristes en 1994.

CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE  
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

## Le décret présidentiel sera incessamment signé

Le conseiller du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a indiqué hier à Tlemcen lors d'un séminaire portant sur la jeunesse et la société civile qu'un décret présidentiel sera promulgué et publié au Journal officiel incessamment portant création de l'Observatoire de la société civile. Il a rappelé la stratégie nationale de la société civile qui se base sur plusieurs mécanismes dont l'Observatoire national de la société civile et le Conseil supérieur de la jeunesse. Berramdane a qualifié ces deux mécanismes d'importants pouvant constituer de véritables espaces de réflexion pour la promotion des valeurs nationales et la réhabilitation du rôle de la société civile et de la jeunesse en tant que forces de proposition et partenaires des pouvoirs publics dans divers domaines et à tous les niveaux. A partir de Mostaganem, il a indiqué que la société civile «est consciente des enjeux qu'affronte l'Algérie, notamment à l'étape actuelle et est prête à y faire face». Berramdane a souligné que la société civile, notamment les jeunes et les élites «sont conscients des plans visant à semer le désarroi et le désespoir et sont à la hauteur pour relever tous les défis et faire face à divers enjeux».

UN FAKE NEWS SELON ZEBDI, LE PRÉSIDENT DE L'APOCE

## «Il n'existe aucune pénurie de semoule»

Après la crise de l'huile provoquée par le lobby qui règne en maître sur ce produit, et celle du lait, une autre crise de la semoule risque de pointer à l'horizon. Le cartel des lobbys s'emploie ces dernières semaines à mener la vie dure au citoyen et au gouvernement.

Le président de l'Association de protection et orientation du consommateur et son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi a démenti hier l'existence d'une crise de la semoule, soulignant qu'elle a été «provoquée» pour écouler la quantité stockée depuis l'année dernière en raison de la pandémie. Dans un direct diffusé hier sur la page Facebook de l'association, le président de l'Apoce a révélé que 317 000 quintaux de farine et 117 000 quintaux de semoule ont été produits ces derniers jours, réfutant ainsi la thèse de la rareté de ce produit. Mustapha Zebdi a cité deux hypothèses qu'il considère être

derrière cette crise. «La première est la tentative de certains commerçants de vendre le surplus de la semoule stockée depuis l'apparition de la pandémie car cette quantité est arrivée à sa péremption» selon lui. Quant à la deuxième hypothèse, il estime que «certains veulent semer la discorde, à l'approche du mois du ramadhan, afin de faire courir le citoyen après les produits de large consommation au lieu de penser aux affaires publiques». A cet effet, il a appelé les citoyens «à ne pas écouter les voix provenant de l'existence d'une crise de la semoule» expliquant que ces voix ont jusqu'à présent réussi à créer la confusion et le début d'écoulement du marché. «Allez consulter la publication qui est en bas de cette vidéo, il y a de la semoule jetée par les commerçants, car ils l'ont stockée au début de la pandémie». Ce dérèglement du marché a conduit un certain nombre de gros-

sistes dans une démarche opportuniste à stocker d'importantes quantités en vue d'engager des opérations spéculatives. Le gouvernement a durement réprimé les auteurs de telles actions hors la loi, dans le cadre de ses campagnes de lutte contre toutes formes d'activités commerciales illicites. D'autre part, les pouvoirs publics se sont résolus à éviter à l'approvisionnement de la population en semoule de transiter par «les circuits de commercialisation classiques». C'est dans ce sens qu'ils ont mis en œuvre des réseaux de distribution reliant sans aucun intermédiaire les minoteries aux consommateurs. Kamel Adiche, DG du complexe étatique Agrodiv a fait récemment mention d'une augmentation de l'approvisionnement des minoteries en blé dur par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

A. M

LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT

## L'expérience algérienne présentée à Malte

L'Algérie prendra part, mercredi, à une réunion par visioconférence sur «l'évaluation des dangers de l'extrémisme violent et du terrorisme», dans le cadre de la coopération avec l'Institut international pour la justice et de l'Etat de droit (IJJ) dont le siège se trouve à Malte, a indiqué le ministère de la Justice dans un post sur son site

officiel. L'expérience algérienne sera présentée lors de cette réunion qui regroupera des experts et des praticiens de la justice pénale des différentes régions du monde, y compris les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, indique-t-on de même source. L'Institut, qui s'attelle actuellement à élaborer des programmes

pour renforcer les capacités et former les formateurs, est destiné aux employés des établissements pénitentiaires. Il propose des outils et des techniques aux praticiens chargés de la gestion quotidienne et de la réinsertion des détenus extrémistes violents et des terroristes, conclut le communiqué.



## ABDELAZIZ DJERAD INSISTE SUR LA COORDINATION ENTRE LES MINISTÈRES DE LA SANTÉ ET DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE :

# «Une condition sine qua non»

**Y'aurait-il du plomb dans l'air entre le ministère de la Santé et celui de l'Industrie pharmaceutique pour que le Premier ministre Abdelaziz Djerad en fasse allusion hier lors de son discours de clôture du Forum Industrie pharmaceutique, stratégie et défis organisé au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif Rahal ? Et y aurait-il des divergences profondes entre ces deux départements ministériels au sujet des réformes annoncées depuis longtemps ?**

Pour le Premier ministre, la réussite de cette réforme «requiert une coordination étroite et permanente entre les ministères de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique», notant au passage que cette synergie constitue «une condition sine qua non» pour l'édification d'un système de santé «moderne, capable de répondre aux besoins incessants des citoyens en matière des services de santé avec la qualité requise». Ainsi, aux dires du Premier ministre, les deux départements sont tenus de coordonner leurs efforts pour la réussite de cette réforme annoncée. Djerad a souligné la détermination du gouvernement à développer une véritable industrie pharmaceutique à même de diversifier l'économie et garantir la sécurité sanitaire. «Je tiens à vous assurer de la détermination du gouvernement à poursuivre les réformes initiées par l'Etat pour développer une véritable industrie pharmaceutique à même de diversifier l'économie nationale et de réduire sa charge sur la balance de paiements d'une part et garantir la sécurité sanitaire à nos concitoyens d'autre part», a souligné Djerad. Parmi les premières mesures concrètes, Djerad a rappelé la création de l'Agence nationale de sécurité sanitaire chargée d'établir «un dia-



gnostic minutieux de la situation du système de santé, pour mettre en place des politiques publiques visant à parvenir à un système de santé moderne et développé, avec toutes ses dimensions». La création du ministère de l'Industrie pharmaceutique «se veut une autre preuve de cette volonté», a soutenu Djerad qui a rappelé les conclusions importantes de la Conférence nationale sur le plan de la relance écono-

mique tenue au mois d'août 2020, outre celles des Assises nationales sur l'économie de la connaissance, aussi bien que l'intérêt accordé à la dimension économique de la culture et son insertion dans le processus de cette transition économique. La crise sanitaire qu'a connue l'Algérie à l'instar des autres pays du monde entier était une occasion pour tirer les leçons et les enseignements, d'où la nécessité d'opérer des

«réformes profondes sur le système de santé en termes de sa réorganisation et de la révision de la méthode de sa gestion ainsi que de la qualification et de la formation de son capital humain», a relevé le Premier ministre. A ce propos, il a mis en avant l'introduction de la réforme du système de santé au sein d'une approche globale et participative dans laquelle vont contribuer toutes les composantes de la famille du secteur et l'ensemble des partenaires des secteurs public et privé. En dépit de la crise sanitaire, le gouvernement a su gérer cette situation «avec pragmatisme et une grande rationalité», a ajouté Djerad qui a tenu à souligner la détermination du gouvernement à «poursuivre sur cette voie jusqu'à la fin des répercussions négatives de cette crise sanitaire». Dans ce cadre, il a rappelé les mesures organisationnelles et procédurales mises en place par le gouvernement qui a fourni tous les moyens pour sauvegarder l'économie nationale, et ce «en un temps record» et en dépit des difficultés auxquelles a été confronté le pays. Évoquant le confinement à domicile imposé en raison de la pandémie, le Premier ministre a rappelé «les mesures difficiles sur le plan socioéconomique et les retombées de ces mesures sur les citoyens. M. T.

## JOURNÉE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE 8 recommandations retenues

Huit recommandations ont été retenues à l'issue de trois ateliers organisés à l'occasion de la journée sur l'industrie pharmaceutique, organisée samedi à Alger par le ministère de tutelle, sous le patronage du président de la République, parmi elles, l'accélération de la soumission électronique, le développement du volet de la recto-vigilance ou encore l'amélioration de l'accès aux molécules innovantes. Les participants au premier atelier dédié aux modalités d'enregistrement des produits pharmaceutiques ont

préconisé la promotion des essais cliniques, en plus de l'accélération de la soumission électronique et aussi l'allègement des modalités d'acquisition des autorisations temporaires d'utilisation (ATU). Pour les animateurs de l'atelier sur les modalités d'homologation des dispositifs médicaux, il est nécessaire, selon eux, de tenir compte de l'aspect spécifique des dispositifs médicaux de diagnostic in-vitro et d'adapter la réglementation à chaque catégorie de dispositif médical. Ils ont proposé, aussi, le développement du volet de

la recto-vigilance et la mise en place d'une nomenclature nationale des dispositifs médicaux tout en se basant sur les actes médicaux, en plus d'avoir une meilleure visibilité quant aux demandes d'homologation soumises au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Quant à l'atelier ayant trait aux modalités de fixation des prix des médicaments, il a présenté quatre recommandations, à savoir l'amélioration de l'accès aux molécules innovantes en prenant en considération l'apport pharmaco-écono-

mique et les équilibres budgétaires des services utilisateurs, appelant, en outre, à faire bénéficier les molécules faisant objet d'un essai clinique de pré-enregistrement sur le territoire national d'un enregistrement accéléré. Ils ont demandé, aussi, de programmer des séances d'épuration des instances ou encore de programmer plus de dossiers par séance par le Comité économique et enfin de mettre en place les contrats innovants en collaboration avec les départements concernés. APS

## GRÈVE ANNONCÉE D'AGENTS ET DE CADRES DOUANIERS NON STRUCTURÉS Le comité national des travailleurs des douanes dénonce un acte attentatoire

Le Comité national des travailleurs des douanes a démenti, hier dans un communiqué, le faux préavis de grève de agents de douanes relayé sur les réseaux sociaux, niant tout lien avec ce préavis «mensonger» dont la source est «inconnue». «Le Comité national des travailleurs des douanes dément et nie catégoriquement la teneur de ce faux préavis relayé sur les réseaux sociaux», a précisé le communiqué du Comité, ajoutant qu'«il ne représente, ni de près ni de loin, les personnels douaniers». Le Comité a déploré «cet acte attentatoire à l'administration douanière qui ne ménagera aucun effort pour le développement du secteur et l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des personnels des douanes». Et de rappeler que «l'administration douanière avait adopté l'ensemble des revendications d'ordre socio-professionnel dans la réunion des sections syndicales au niveau de la Direction générale des douanes le 20 février 2020. Le Comité a fait part de son rejet catégorique de toute manœuvre, autre que le dialogue transparent», a affirmé le Comité. Preuve en est, l'installation, par le DG des Douanes, de plusieurs comités œuvrant à la satisfaction des reven-

dications des personnels du secteur, a soutenu le Comité. «Le Comité se réserve le droit d'engager une poursuite judiciaire contre les auteurs de cet acte puni par la loi», a averti le communiqué, affirmant que «le Comité ainsi que les agents et cadres, s'acquittent avec fidélité de leurs nobles missions». Dans un communiqué rendu public un groupe d'agents, d'officiers et de cadres des douanes non affiliés à un syndicat annonce un préavis de grève les 18 et 19 du mois en cours, pour faire aboutir une «série de revendications socioprofessionnelles». Le communiqué, décrit l'état des lieux à travers les difficiles conditions de travail, l'anarchie dans l'organisation et la distribution des tâches, les heures de travail qui dépassent les 10 heures par jour, et les 60 heures par semaine, le limogeage de nombreux cadres compétents et expérimentés, l'absence de syndicat national qui défend les intérêts des douaniers, le désespoir, la dégradation du climat de travail, l'absence de toute valorisation salariale et promotion et de concours professionnel depuis plusieurs années, et la dégradation des moyens de travail dans les bureaux. Ils exigent, dans une première étape dite



«urgente» et dans un délai de 10 jours, l'annulation de l'instruction obligeant les cadres à travailler jusqu'à 18 heures et la journée du samedi. En cas de non-satisfaction de ces revendications, ils menacent de hausser le ton, en revenant à la grève les 16, 17 et 18 mai, puis les 13, 14, 15 et 16 juin et durant la

période comprise entre le 11 et le 15 juillet de l'année en cours. Ce préavis de grève a été déposé au niveau de la Direction générale des Douanes, avec un accusé de réception daté du 28 mars 2021, et au niveau du service d'ordre du Premier ministre, à la même date.



## AGROALIMENTAIRE, AGRICULTURE SAHARIENNE ET EXPORTATION

# Le ministère organise un forum

**Sous le thème «L'investissement, levier de la croissance agricole et agroalimentaire», le ministère de l'Agriculture et du Développement rural organise aujourd'hui un Forum sur l'investissement agricole et agroalimentaire.**

Cet événement organisé sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sera ouvert par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, et verra la participation de membres du gouvernement, d'opérateurs économiques et d'investisseurs, d'organisations patronales et d'institutions et organismes publics et privés. La rencontre s'inscrit dans le cadre des programmes de la feuille de route du secteur pour la période 2020-2024, émanation des 54 engagements du président de la République, précise la même source. Ce Forum se veut être «une occasion de présenter les opportunités d'investissement d'une part, et d'autre part, permettre aux porteurs de projets et aux investisseurs potentiels d'exprimer leur volonté d'investir dans la production agricole y compris dans sa transformation tout en s'inscrivant dans l'approche développée par le secteur au titre de la promotion des investissements structurants et du développement des filières stratégiques notamment céréalière, sucrière, oléagineuse et fourragère», selon le ministère. Pour cette manifestation, les compétences des différents secteurs concernés et les acteurs créateurs de richesse ont été mobilisés en vue d'asseoir les conditions de complémentarité et de responsabilité pour s'assurer de leur implication dans une perspective d'amélioration de la production et de la productivité, avec un impact attendu à moyen terme, sur la réduction des niveaux des importations et l'amélioration du niveau des exportations. Etant une opportunité pour promouvoir et concrétiser des projets d'investissement, notamment dans le Sud et les Hauts pla-



teaux, les organisateurs de cette manifestation veulent faire du Forum une occasion d'informer les investisseurs du potentiel offert et des dispositifs de facilitations et d'accompagnements que les différents secteurs présents ont mis en place à ce titre. Pour le secteur de l'agriculture, les investissements dans les régions sahariennes, seront à l'ordre du jour, et ce, à travers l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (Odas), qui constitue un outil important d'accompagnement des porteurs de projets. Il est à mentionner que les travaux du Forum se

dérouleront sous forme de panels interactifs portant sur le foncier agricole, l'irrigation et l'énergie, l'encadrement financier et enfin, l'agro-industrie, durant lesquels les opérateurs exprimeront leurs attentes et préoccupations auxquelles les représentants des différentes administrations vont apporter des réponses appropriées. Hamdani, avait récemment indiqué que la feuille de route du secteur tracée jusqu'en 2024 permettra de réduire la facture d'importation des produits agricoles à hauteur de 2,5 milliards de dollars, notamment des produits de base comme les céréales, le

sucré, la poudre de lait et l'huile.

Dans le cadre de cette feuille de route, le secteur entend cultiver l'arachide, le soja et le colza en vue de réduire la facture des importations de ces matières.

De plus, le ministère œuvre à organiser les zones de production à travers les wilayas du pays, ce qui permet de déterminer une cartographie des surfaces agricoles, à l'horizon 2030. Le secteur s'emploie également à consolider les capacités nationales de collecte et de stockage des céréales, à travers la réalisation de silos en béton, le lancement d'une opération de réalisation de silos en métal et la réalisation d'un centre de collecte de proximité. De surcroît, 13 complexes frigorifiques devront être réceptionnés pendant l'année 2021. D'autre part, le secteur vise à consolider l'exploitation des oasis, moyennant 668 millions USD destinés aux petites exploitations et à la valorisation des productions camelines. Dans les régions steppeuses, le secteur prévoit le lancement d'opérations de lutte contre la dégradation des terres avec une enveloppe de 9,3 milliards de dinars puisée des fonds du secteur, et une mobilisation de 3 milliards de dinars pour lutter contre la désertification. En outre, il est question de stimuler le développement dans les zones montagneuses à travers l'ouverture des sentiers, le rapprochement des sources d'eau et l'encouragement de la plantation d'arbres fruitiers. En matière de remise en état des terres, le secteur œuvre à la récupération des terres inexploitées et poursuit l'assainissement des terres concédées par voie de concession, notamment dans le Sud.

Hafid M.

### DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

## 26 sites de commerce ouverts à Oran



Dans le but de lutter contre la spéculation et pour vendre directement les produits agricoles du producteur au consommateur, 26 sites seront ouverts prochainement à travers les communes de la wilaya d'Oran, a indiqué hier la Direction du commerce. Deux de ces sites ont été retenus agricoles dans la ville d'Oran, au Palais des expositions de Haï Medina Jdida et à Haï Es-Seddikia et les autres seront répartis sur le restant des communes de la wilaya dont Boutlelis, Aïn El Turck, Misserghine, Hassi Benyebka, Arzew, Bethioua, Bousfer, El-Ançor et El Braya. Ces sites disposeront de divers produits agricoles très demandés à des prix raisonnables, à l'instar de la pomme de terre, des carottes, des oignons, des petits pois, des dattes, des fraises, des pommes, des bananes et des oranges, ainsi que le lait et dérivés et les viandes, a-t-on indiqué.

Dans le même contexte, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a affecté 15 millions de dinars pour soutenir les familles nécessiteuses à différentes communes d'Oran, qui seront distribués dans les prochains jours, selon les services de la Direction de l'administration locale (DAL) de la wilaya. Les mêmes services ont également envoyé une correspondance au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour pouvoir bénéficier d'une enveloppe financière de 435 millions de dinars pour soutenir les familles nécessiteuses de la wilaya, selon la même source.

R. E.

### GESTION DES RISQUES BANCAIRES

## Convention dans le domaine de la formation

Une convention de coopération a été signée, hier à Alger, entre l'Ecole nationale supérieure des statistiques et d'économie appliquée (ENSSEA) et l'Institut de la formation bancaire (IFB) ayant pour objet le lancement d'un programme de formation en vue de l'obtention du diplôme de Post Graduation Spécialisée en mesure et gestion des risques bancaires - PGS MGRB. La convention a été signée par Malek Othman, DG de l'IFB et Ahmed Zekan,

DG de l'ENSSEA. Intervenant à cette occasion, Malek a précisé que cette convention se veut «un trait d'union entre le volet pratique et académique», faisant savoir qu'elle est dédiée à la formation des cadres bancaires leur permettant d'obtenir le PGS MGRB. Constituée de 20 étudiants, la première promotion entamera la formation de 18 mois à partir du 21 octobre prochain, a poursuivi le DG de l'IFB, ajoutant que l'encadrement est assuré par des docteurs et des professionnels en la matière. La formation permet aux cadres bancaires de se spécialiser dans la maîtrise des fondamentaux et des techniques de mesure et de gestion des risques d'une banque commerciale. De son côté, Zekan a mis l'accent sur l'importance du lien université-secteur économique pour la formation des spécialistes dans la finance,



notamment en termes de techniques de mesure et de gestion des risques. L'idée de création de cette formation est née des besoins exprimés par la place en matière de spécialistes et d'experts en banque et en finance et particulièrement en gestion des

risques bancaires, ont affirmé les organisateurs, soulignant que la formation concilie entre les exigences académiques et les besoins professionnels et opérationnels du métier fondamental de risque bancaire.

R. E.



## CULTURES STRATÉGIQUES

## Résultats encourageants à El Oued

**L'introduction de certaines cultures stratégiques ces dernières années, à titre expérimental, dans la wilaya d'El-Oued, à l'instar de la betterave sucrière et de la canne à sucre, ont été couronnées de résultats «encourageants», selon des professionnels locaux qui leur augurent des perspectives «prometteuses» dans le Sud du pays.**

Les expériences réussies de ces cultures, développées ces dernières années dans différentes régions du Sud du pays, avec l'appui d'agronomes sahariens, ouvrent la voie à la réalisation d'une autosuffisance en produits de sucre, de large consommation, et contribuer à la réduction de la facture d'importation, ont estimé des professionnels et des agronomes à El-Oued, spécialisés dans l'agriculture saharienne. Selon des recherches menées sur le terrain, et à titre d'illustration, la culture d'une superficie de 100.000 ha de betterave sucrière devrait contribuer à atteindre une autosuffisance nationale en sucre, estimée autour de 2,12 millions de tonnes. Le chercheur Ahmed Allali, du département d'agronomie à l'université d'El-Oued, affirme avoir accompagné personnellement cette expérience culturale (betterave) à travers les wilayas du Sud, dont celle lancée depuis 2015 au niveau d'une exploitation agricole de la commune de Kouinine (wilaya d'El-Oued). Une expérience qui a commencé, depuis la saison 2016/2017, à gagner du terrain pour s'étendre à d'autres exploitations dans les communes de Guemmar et Hassi-Khelifa. Ce chercheur, agronome-saharien de formation de base, n'a pas manqué de recommander, à la lumière des recherches et études menées, l'extension des surfaces de la culture de la betterave en tant que segment stratégique rentable susceptible d'assurer l'autosuffisance en sucre et réduire la facture d'importation en la matière, avant de déplorer que ses recherches pratiques, fruit de profondes études, n'aient pas encore trouvé l'écho voulu pour booster l'économie nationale. Ce qui n'a pas découragé M. Allali qui a poursuivi en 2019 ses nombreuses expériences pour le développement des cultures stratégiques dans le cadre de la consécration de l'approche d'ouverture de l'institution universitaire sur l'environnement économique et des



prospectives de l'Etat de rendre à l'agriculture sa place stratégique dans l'échiquier économique national. Défendant sa conception du développement des cultures stratégiques au Sud, il rappelle que les hautes instances du pays accordent tout l'intérêt voulu au développement de la betterave sucrière en Algérie, en tant que filière culturale à même de permettre de lutter contre la saignée des devises et l'importation du sucre, dont la facture d'importation s'est élevée l'année dernière à plus de 726 millions dollars, selon les données officielles de la direction des études et de la prospection des Douanes algériennes. Dans l'optique de mettre en valeur la mission des institutions et laboratoires universitaires et instituts agricoles, relevant du ministère de l'agriculture et du développement rural, il a été procédé au choix, la saison dernière, de 15 sites dans la commune d'El-Oued pour mettre en œuvre l'expérience de culture de cinq espèces de betterave sucrière, dont le processus cultural se situe entre les mois de septembre et mars. Les recherches et expériences menées au Sud du pays se sont avérées réussies, à la faveur des conditions favorables au développement de cette filière, notamment les facteurs hydro-édaphiques et climatiques, d'après M. Allali qui fait état d'un rendement pouvant atteindre 90 tonnes/ha pour la betterave, avec un taux de saccharose de 23,3%, plus élevé que la moyenne mondiale établie à 16%. Des résultats «concluants» ont été obtenus sur des terres pourtant à haute teneur en sel (6,4 gr/l), poursuit le chercheur en

signalant que la culture de la betterave pourra remédier à la saturation de la terre par la revivification biologique du sol et la lutte contre les maladies édaphiques, permettant, ainsi, la réalisation d'un produit dit «Bio». S'agissant de la mobilisation de l'eau pour son irrigation, il a rassuré que la culture industrielle de la betterave nécessite, avec un système de goutte-à-goutte, 10.000 m<sup>3</sup> à l'hectare, soit un taux moins que celui mobilisé pour la culture de l'ail et de l'oignon. La répartition d'une superficie de 100.000 hectares pour la culture de la betterave sucrière à travers les 1.541 communes du pays donnerait une moyenne de 65 ha par commune, ce qui ne nécessite pas un grand besoin en eau d'irrigation, a-t-il argumenté. Et d'ajouter que cette culture peut contribuer, après extraction de la partie verte (80 tonnes/ha), à la production de 200 bottes/ha de résidus fourragers, sachant que l'équivalent (200 bottes/ha) de luzerne, par exemple, consomme près de 2.000 m<sup>3</sup> d'eau, a-t-il poursuivi en évoquant aussi des perspectives d'investissement dans ce créneau aux diverses utilisations, dont celles microbiologiques (éthanol, levure et acide citrique).

#### CRÉATION DE LA PREMIÈRE PÉPINIÈRE NATIONALE DE CANNE À SUCRE

Entre-autres segments culturaux appelés à être développés dans la wilaya d'El-Oued, l'expérience de la canne à sucre, dont les premiers essais ont donné, l'année dernière, des résultats «remarquables» au

niveau d'exploitations agricoles dans des communes à vocation agricole, a indiqué le secrétaire général de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya. Ahmed Achour a signalé que la première expérience de développement de cette filière «stratégique» a été menée en 2007 avant de s'étendre, après acquisition de semis d'Egypte (région de Saed) et de l'Arabie Saoudite (Djeddah), à travers la wilaya d'El-Oued avec le concours d'agronomes et d'agriculteurs chevronnés de la région. La première pépinière de culture de la canne à sucre, la première à l'échelle nationale, a été implantée dans la commune d'El-Magrane (30 km Est d'El-Oued), sur initiative d'agriculteurs désirant se lancer dans ce type d'expériences, à l'appui de campagnes de vulgarisation et d'accompagnement assurés par les dispositifs et acteurs du secteur agricole soucieux de diversifier les ressources de l'économie nationale.

Selon l'initiateur du projet de la pépinière, Ahmed Abdelkamel Belkherraz, l'idée remonte à 2017 puisant de données et connaissances ayant prouvé le succès du développement de cette variété dans la région d'El-Oued, en suivant les consignes d'un bureau d'études indien spécialisé, et des données fournies par des sessions de formation sur cette culture stratégique, créneau agricole prometteur.

Selon M. Belkherraz, l'expérience a donné des résultats «probants» en régions sahariennes au regard des conditions climatiques favorables pour donner un rendement de 60 quintaux à l'hectare. Le président de la Chambre nationale de l'Agriculture, Mohamed Yazid Hambli, a souligné, de son côté, que le projet de la pépinière est appelé à ouvrir de nouvelles perspectives à l'investissement agricole, en jetant les socles d'une économie agricole indépendante, à même de constituer une ressource essentielle pour l'économie nationale.

Il a révélé, à ce titre, que la Chambre a arrêté un ambitieux programme d'appui et d'accompagnement technique consistant en la vulgarisation pour développer et généraliser cette filière agroalimentaire stratégique. Abondant dans le même sens, l'agronome Noureddine Benamara a mis en exergue la nécessité, pour les services du ministère de tutelle, d'asseoir une stratégie bien étudiée, susceptible d'assurer une exploitation optimale de cette nouvelle culture qui a donné des résultats concluants, à la faveur d'efforts de vulgarisation et d'appui technique.

Le même responsable a souligné, en outre, la nécessité de peaufiner un plan technique axé sur la formation et la vulgarisation à même de valoriser la faisabilité et l'incidence économique de la culture de la canne à sucre aux diverses exploitations, aux faibles coûts de culture et de suivi, et à son exploitation aussi comme brise-vents pour la protection des cultures.

## RÉALISATION DES PROJETS DE LOGEMENTS PROGRAMMÉS À GUELMA

### Des instructions pour accélérer la cadence

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a donné samedi des instructions pour l'accélération de la cadence des travaux pour les projets d'habitat de type location-vente et promotionnel aidé programmés au niveau de la wilaya de Guelma, selon un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion présidée par le ministre au siège du ministère en présence du SG de ce ministère, des directeurs centraux, du DG d'AADL, et de la directrice de l'Urbanisme à Guelma, selon le communiqué posté sur la page Facebook du ministère.

Outre l'examen de la situation du pôle urbain «Hadjr El Mengoub» à Guelma qui

compte près de 5400 unités de logement location-vente (AADL) et 490 unités LPA, cette réunion a été consacrée au taux d'avancement des travaux relatifs aux équipements nécessaires pour ce pôle urbain, a ajouté la même source.

La directrice de l'Urbanisme de la wilaya Guelma a présenté lors de cette réunion une fiche technique sur ce pôle urbain, ouvrant par la suite les discussions autour du raccordement du pôle aux différents réseaux (électricité, gaz, AEP, assainissement).

Dans ce cadre, le ministre a donné des instructions pour le lancement des travaux d'aménagement des écoles primaire et secondaire au niveau du pôle urbain



## POUR PALLIER À LA SATURATION DES CET M<sup>me</sup> Boudjemâa appelle à contribuer à l'économie circulaire

*La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemâa a appelé, samedi depuis Blida, à contribuer à la politique de l'économie circulaire adoptée par ses services pour venir à bout des déchets, et ce suite à la saturation des différents centres d'enfouissement technique (CET).*

« **M**es services ont élaboré un programme pour lutter contre la pollution, qui s'appuie sur l'économie circulaire et compte le recyclage et la valorisation de tous les déchets en tant que matières premières et nouvelle industrie pour le pays, d'où la nécessité d'y contribuer pour sa réussite», a déclaré la ministre. Mme Boudjemâa a affirmé que cette industrie est source de postes d'emploi et de micro-entreprises pour les jeunes, comme c'est le cas au niveau de la wilaya de Blida qui recense 36 entreprises activant dans le recyclage et la valorisation des déchets, ainsi que l'activité des CET à travers le pays dans ce domaine.

Les CET créés auparavant comme alternative pour éliminer les décharges anarchiques dont le nombre s'élevait à l'époque à 5000, procèdent actuellement à la vente des différents produits recyclés (matières premières) aux usines à la faveur de l'autogestion accordée à ces centres suite à la saturation de la plupart des tranchées dont ils disposent, a souligné la ministre. Ces centres, poursuit Mme Boudjemâa, ont été dotés par des unités de traitement de lixiviat des déchets, permettant



d'extraire le biogaz à partir de ces déchets après leur recyclage, à l'instar de la décharge de Smar et le CET de Batna, ajoutant que ce dernier contient un stock important de biogaz utilisé par l'entreprise dans plusieurs domaines. A cette occasion, elle a recommandé aux personnes en charge de son secteur dans la wilaya de Blida

de suivre l'expérience du Centre d'enfouissement technique (CET) de Batna, appelant ces derniers à coordonner avec l'université pour réaliser des recherches dans ce domaine. Tous les déchets peuvent être valorisés, ce qui reflète l'importance du recyclage qui constitue désormais «une nécessité économique et une source de richesse»,

a-t-elle dit. Cette visite a été marquée par une halte au Parc Bahli où la ministre a recommandé d'élargir le parc automobile, étant un espace de détente pour les familles attendant à la nouvelle ville de Bouinane qui compte 250 000 habitants. Concernant le dossier de gestion de ce parc, Mme Boudjemâa a insisté sur la nécessité d'une réflexion anticipée et non après le parachèvement du projet, appelant les autorités locales à confier sa gestion à l'entreprise publique «Parcs de la Mitidja» pour préserver cet important acquis environnemental.

Accompagnée des autorités locales, Mme Boudjemâa, qui a marqué une halte dans une entreprise spécialisée dans l'incinération des déchets hospitaliers, a salué les efforts de cette dernière qui a assuré l'incinération de 230 tonnes de déchets suite à la pandémie de la Covid-19.

Elle a également salué les opérations de recyclage des déchets (papier et bouteilles en plastique) qu'assure l'entreprise de wilaya de gestion des CET et le rôle des associations environnementales actives et clubs environnementaux pour préserver l'environnement dans le cadre d'une foire organisée à l'occasion.

### ENVIRONNEMENT

## Réflexion pour le lancement d'une campagne de «sacs verts»

La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemâa a annoncé, samedi depuis Blida, que ses services comptent lancer l'expérience «sacs verts» au niveau des grandes surfaces en remplacement des sacs en plastique polluants. Répondant à une question sur sa politique pour mettre fin aux sacs en plastique polluants, en marge d'une visite de travail et d'inspection à Blida, la ministre a fait savoir que ses services comptent lancer l'expérience «sacs verts» au niveau des grandes surfaces en vue de mettre un terme progressivement aux sacs en plastique. Pour ce faire, poursuit Mme. Boudjemâa, le secteur fera appel à des figures connues dans la société afin de sensibiliser les citoyens à cette opéra-

tion, invitant ces derniers à «accueillir cette expérience et renoncer aux mentalités archaïques, à savoir, l'utilisation des sacs noirs pour dissimuler les achats». La ministre a rappelé les initiatives de son secteur, dans ce sens, telles que l'interdiction de nombre de matières toxiques rentrant dans la fabrication des sacs en plastique car en contact direct avec les aliments, la régulation technique du sachet et la révision à la hausse de la taxe du plastique de 10.5 DA/kg à 40 DA/kg. Expliquant que la gratuité et la légèreté du sac ont fait que les initiatives pour l'éliminer soient vouées à l'échec, la ministre de l'Environnement a indiqué que «plusieurs unités de production fabriquent un sac

en plastique ne dépassant pas les 04 grammes alors que les normes en vigueur stipulent que le poids doit varier entre 11 et 12 grammes». Elle a évoqué, au passage, la politique de son secteur pour l'accompagnement des entreprises dans ce créneau pour la conversion vers la fabrication de sacs en papier ou biodégradables. «La majorité de ces entreprises ont été créées dans le cadre des dispositifs d'aide de l'Etat d'où la nécessité de leur accorder du temps pour convertir leurs activités au lieu de les fermer», a-t-elle mis en avant. Dans le même sillage, la ministre n'a pas manqué d'encourager les citoyens à remplacer les sacs en plastique par le couffin ou le panier.

### SIDI KADA (MASCARA)

## Campagne de nettoyage du site «Zmala Emir Abdelkader»

L'antenne de Mascara de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés a organisé samedi une campagne de nettoyage du site historique «Zmala Emir Abdelkader», situé dans la commune de Sidi Kada avec le concours de plusieurs associations locales et les services communaux et autres instances, a-t-on constaté. Organisée sous le slogan «le nettoyage de nos sites et lieux historiques symbole de notre civilisation», cette campagne porte, selon le gestionnaire du site, Zerrouki Mohamed, le nettoyage, le désherbage, l'élagage des arbres ainsi que l'aménagement des plans d'eau réservés pour l'arrosage des plantes et des arbres. En marge de cette campagne, une opération a été organisée pour sensibiliser les visiteurs sur l'importance de veiller à l'hygiène et la propreté de l'environnement du site, la Zmala, lieu décidé par l'Emir Abdelkader comme étant un site provisoire de la Capitale tournante, créé en tant que système de protection du symbole de l'Etat contre les attaques de l'armée coloniale française à l'époque de la résistance populaire menée contre l'occupant durant 15 années. Le site "Zmala Emir Abdelkader" de Sidi Kada, lieu de naissance de son père Mohieddine, a fait l'objet ces dernières années, d'une large opération d'aménagement pour être reconverti en destination historique et culturelle de la wilaya et également de la région Ouest du pays. Pour rappel, l'Emir Abdelkader, est né en 1807 au village de Sidi Mohieddine de la commune de El Guetna dans la wilaya de Mascara. L'allégeance lui a été rendue par les chefs de tribus en 1832 à Ghriss, pour diriger la résistance populaire contre le colonialisme français, laquelle a duré jusqu'en 1847. L'Emir Abdelkader était un homme de Science et s'est distingué par sa capacité organisationnelle qui lui a permis de fonder l'Etat algérien moderne. Il s'est également distingué par ses hautes qualités humaines et ses nobles positions puisqu'il a défendu et sauvé les Druzes en Syrie.

### APPEL D'OFFRE POUR LE RETRAIT DE L'AMIANTE DES CIMENTERIES

## Ouverture des plis le 25 avril

La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemâa a annoncé, samedi depuis Blida, que l'ouverture des plis de l'appel d'offre, lancé par le ministère pour le retrait de l'amiante des cimenteries, aura lieu le 25 avril courant. «L'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre pour le retrait de l'amiante des cimenteries de Bordj Bou Arreridj, de Zahana (Relizane), de Gué de Constantine (Alger) et de Meftah (Blida) aura lieu le 25 avril en cours», a fait savoir la ministre, en marge d'une visite de travail et d'inspection menée à

des structures relevant de son secteur à la wilaya de Blida. «Le financement est disponible», a-t-elle mis en avant, ajoutant que les cahiers de charges relatifs à cet appel d'offre, lancé le 10 mars dernier, sont fin prêts. Il ne reste que l'ouverture des plis le 25 avril en cours, a annoncé la ministre. Mme. Boudjemâa s'est rendue au siège du groupe "GICA" à Meftah (Blida Est), où elle a souligné que cette unité est «amie de la nature» après avoir été dotée par des filtres à manche, la dernière technologie adoptée en matière. Cette tech-

nique a permis à l'unité de Meftah de répondre aux normes d'environnement internationales en vigueur, s'est-t-elle réjouit, ajoutant qu'elle a réalisé un taux de moins 10 mg/m3 alors que la norme est de 50 mg/m3. Après avoir écouté un exposé détaillé sur les activités du groupe, qui rejetait, par le passé, 10% de la matière première dans l'air, la ministre de l'Environnement a salué les efforts consentis dans la réduction du taux de pollution ainsi que «les excellents résultats réalisés».



## CRIMINALITÉ

# Une hausse de 3,44 % enregistrée en 2020

**L'Algérie a enregistré une nette hausse de 3,44% en 2020 en matière de criminalité, soit 258171 affaires enregistrées, contre 248 586 affaires en 2019, ce qui s'est traduit par un rythme très élevé des interventions effectuées par les services de police, pour y faire face, a indiqué la direction générale de la sûreté nationale.**

La même source a révélé, que le taux des affaires résolues est de l'ordre de 71,57 %, durant l'année 2020, contre 66,34 %, soit une hausse de 5,23 %, en 2019. S'agissant des auteurs des faits, la DGSN a indiqué que les services de la police judiciaire ont enregistré 246 200 individus impliqués en 2020, contre 220 209 en 2019, soit une hausse de 11,80%. Au cours de l'année 2020, 64 683 affaires (24,97% du volume global de la criminalité), ont été révélées, par l'action proactive des services opérationnels, contre 48 923 (19,61%) en 2019, représentant une hausse de 32,21%. Concernant les infractions comptabilisées par les mêmes services, ces derniers ont recensé 681 infractions pour 100 000 habitants en 2020, contre 645 infractions en 2019, soit une hausse de 36 infractions par 100 000 habitants, selon la même source. Par ailleurs, la même source a fait savoir, que ces affaires concernaient, particulièrement, les crimes et délits contre les individus et les biens outre les crimes économiques, familiaux, cybernétiques, de drogues et de mœurs. A propos du trafic de stupéfiants, la DGSN a fait état de 46 047 infractions à la législation des stupéfiants, représentant une hausse de 39,20% des affaires traitées et de 37,14% d'individus impliqués. Au sujet des affaires liées à la cybercriminalité, les services de la police judiciaire ont comptabilisé 5 163 affaires, soit une hausse respective de 22,63% des affaires enregistrées et de 2% du taux de résolution. Pour ce qui est des atteintes aux personnes, 78 542 affaires, ont été déclarées, soit une augmentation de l'ordre de 0,89%, et une stabilité du taux de résolution. 77 802 affaires d'atteintes aux biens, soit une baisse de 16,37% en termes d'affaires ont été constatés et une hausse de 1,36% en termes de taux de résolution. A propos des atteintes à la chose publique, 30 990 affaires ont été inscrites, soit une hausse respective de 20,52% des affaires enregistrées et de 20,30% du nombre de mis en cause. Les affaires d'atteinte à la famille et aux bonnes mœurs ont connu une baisse de 8,50%, en termes d'affaires enregistrées, et 2% de taux de résolution. En guise de conclusion, la



DGSN ne cesse de rappeler l'impératif de renforcer le déploiement des services de sécurité et d'intensifier les efforts, pour lutter contre toutes formes de criminalité, en veillant à assurer une meilleure prise en charge des préoccupations socioprofessionnelles des éléments du corps de la Sûreté nationale et de leurs ayants-droit. Après avoir mis en relief le bilan de la direction générale de la sûreté nationale, en matière de criminalité, il est à souligner que la gendarmerie nationale n'est pas en reste.

### 210 000 INTERVENTIONS ENREGISTRÉES PAR LA GENDARMERIE

En effet, les unités de sécurité et d'intervention des services de la Gendarmerie nationale ont effectué, en 2020 plus de 210 000 interventions, une hausse de 6 % par rapport à 2019, a indiqué un communiqué du même corps de sécurité. En matière de sécurité publique, le bilan de la Gendarmerie nationale a comptabilisé, durant la même année 210 485 interventions, effectuées par les sections de sécurité et d'intervention, contre 199.698, soit une hausse de 6 % par rapport à 2019. Ces interventions ont permis l'identification de 678 268 personnes et 243 068 véhicules, lors desquelles 19 563 individus ont été neutralisés et 111 véhicules saisis. Les mêmes sections ont exécuté 4 834 des-

centes, en hausse de 11 %, par rapport à 2019, durant lesquelles 803.130 personnes et 370 918 véhicules ont été identifiés, avec arrestation de 10 063 individus et saisie de 289 véhicules. Concernant l'activité de la police spéciale, 278.497 affaires ont été traitées, permettant l'arrestation de 280 093 individus, impliqués, dont 1148 placés en détention. Pour ce qui est des contraventions liées au protocole sanitaire anti-Covid, le bilan des mêmes services a fait



état de 91 897 contraventions, qui se sont soldées par la mise en fourrière de 25 527 véhicules et motocycles. Dans le cadre de la lutte contre la spéculation, le monopole et la répression de la fraude dans les pratiques commerciales, 10 799 infractions ont été signalées, ayant conduit à l'arrestation de 19 938 individus et à la saisie de 9.400 tonnes de denrées alimentaires, 57 755 produits pharmaceutiques et 61 877 unités de solutions désinfectantes. Le nombre global des interventions menées dans la lutte contre la pandémie a atteint 505.524 interventions, où un total de 5 894 gendarmes ont été mobilisés pour la sécurisation des sites dédiés au confinement des ressortissants algériens venus de l'étranger, outre la participation de ce corps sécuritaire à près de 50 000 campagnes de sensibilisation de cette pandémie et près de 19.000 campagnes de désinfection. De leur côté, les équipes de protection des mineurs ont effectué, l'année dernière, un total de 20 096 interventions et enregistré 1 400 interventions dans le cadre du contrôle des jardins d'enfants, outre la réalisation de 1 246 enquêtes judiciaires relatives aux enfants et l'intégration de 668 enfants dans leur environnement familial. Les unités de la Gendarmerie nationale représentées par les équipes et cellules de protection des biens culturels ont traité 82 infractions relatives aux biens culturels et effectué 128 interventions techniques, en sus de l'enregistrement de 25 découvertes archéologiques. Les équipes ont également effectué, dans le cadre des missions qui leur ont été confiées, quelque 1 019 patrouilles.

Concernant le bilan d'activités des équipes de protection de l'environnement, un total de 3 751 affaires d'atteinte à l'environnement et 469 interventions techniques ont été enregistrées. Les services de sécurité, en l'occurrence la sûreté nationale, la gendarmerie nationale ne ménagent aucun effort, dans la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes.

Tous les moyens matériels et humains sont mobilisés à cet effet. Les résultats probants obtenus, par les mêmes services attestent du haut professionnalisme de ces derniers.

Samia Acher/ APS

## Qahwa fi goubli |

Il faut de tout pour faire un monde, dit-on. Et ce n'est pas faux. C'est même juste. Dans la mesure où on ne peut pas tous être des cracks... Sinon le monde entier ne jurerait que par les « technocracks ». Alors redescendons sur terre et regardons les choses bien en face. Ainsi il y a ceux qui se vantent ou targuent d'être des quelqu'un ne sont en fait que des quelconques. D'ailleurs un vrai quelqu'un n'attend absolument rien des quelconques et il a bien raison...Mais dès l'instant où un quelconque est reconnu de facto comme un quelqu'un par ses pairs alors que les vrais quelqu'un ne se reconnaissent rarement entre eux on est tenté de se dire à quoi sert-il alors de devenir un quelqu'un ? D'autant plus que les

## Les «technocracks»

quelconques s'autorisent des vanités artificielles souvent qu'abhorrent pour ce qui les concerne le quelqu'un. Or les quelconques à l'inverse des quelqu'un ne recule devant rien pour manifester leur « quelconquerie » pendant que les quelqu'un se veulent plutôt du genre discret et effacé souvent au demeurant à leur corps défendant. Ce qu'ont tôt fait de comprendre les quelconques toujours aux avant-postes et ne reculant devant aucun subterfuge pour assoir leur statut (la stature en moins) de quelconques. De fait pour le système qui nous régenté depuis des lustres c'est dans sa nature même que de privilégier l'ascension fulgurante des médiocres pour brouiller les cartes et étouffer

l'émergence pourtant plus utile aux pays des plus éclairés des quelqu'un. Ainsi aujourd'hui selon donc cette logique « systémique » il est de bon ton d'ouvrir les portes et autres issues parallèles aux médiocres ataviques qu'aux réels porteurs de pertinence et d'intelligence. Sinon comment expliquer que dans nos universités nos brillants universitaires soient à la merci de quelconques rond-de-cuir alors qu'elle est sensée de par sa vocation même servir la recherche fondamentale et appliquée et ne focaliser que sur ce segment vital. Bref quiconque soutient le contraire restera éternellement quelconque...

A. Zentar



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA**  
 P-OS AUI cité administrative Tipasa  
 LE NIF DE LA DTP : 40801500004299

**L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07**

La Direction des travaux publics de la wilaya de TIPASA lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Entretien des routes nationales**

**Revêtement en DB sur RN67 du pk40+500 au pk 42+200 et travaux des dépendances**

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offre et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle suivante :

- Catégorie cinq ou plus activité principale travaux publics d'un code 345-4253

Sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la direction des travaux publics, P-OS AUI cité administrative Tipasa, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux jusqu'à 12H00mn Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant jusqu'à 12H00mn.

La date de dépôt des offres est fixée au dixième (10ème) jour, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la **DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA, CITE ADMINISTRATIVE TIPASA**. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont introduits dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la désignation de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et manuscrite, comportant la mention suivante :

**SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES.**  
**L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA**

**Entretien des routes nationales**  
**Revêtement en DB sur RN67 du pk40+500 au pk 42+200 et travaux des dépendances**

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

**I / Le dossier de candidature contient :**

- Une déclaration de candidature (rempli, signé et cachet).
- Une déclaration de probité (rempli, signé et cachet).
- Statut de l'entreprise en cas des entreprises (EURL, SPA, SARL, SNC).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Certificat de qualification et classification professionnelle.
- La liste des moyens humains doit être justifiée par la présentation des attestations.
- L'affiliation de CNAS.
- La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet justifié.
- Casier judiciaire du signataire de la soumission ou celui de validité.
- Le registre de commerce.
- L'extrait de rôle en cours de validité ou avec un échéancier de paiement.
- Attestation de mise à jour CNAS CASNOS CACOBATHI.
- Attestation de dépôt des comptes associés (pour les entreprises SNC, SARL, SPA, PURL).
- Carte d'identification fiscale.
- Numéro d'identification fiscale.
- chiffre d'affaires des trois dernières années, (justifié par le C20 délivré par les services des impôts).

**II / L'offre technique contient :**

- Une déclaration à soumettre (rempli, signé et cachet).
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif (présenter le mémoire technique selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges ou confirmer ce modèle) et tout autre document exigé.
- Planning des travaux.

**III / L'offre financière contient :**

- Lettre de soumission (rempli, signé et cachet).
- Bordereau des prix unitaires (rempli, signé et cachet).
- Le détail quantitatif et estimatif (rempli, signé et cachet).
- la décomposition du prix global et forfaitaire.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 mn au siège de la Direction Des Travaux Publics de la Wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h00 mn »

**NB :** Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-MENIAA  
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE EL-MENIAA  
 COMMUNE D'EL-MENIAA  
 N.F. 0804281532818

**COMMUNE D'EL-MENIAA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 20 /2021**

Le président de l'Assemblée Populaire communale de la commune d'El-Méniaa wilaya de Ouedjda lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Réalisation de projet :**

- Réalisation d'une salle de soins et logt fonction à HASSI GHANEM.

Les entreprises intéressées par le présent avis doivent payer les droits (5000 da) et retirer le cahier des charges auprès de l'APC d'El-Méniaa (service des marchés) pendant les jours et heures de travail.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

**I - DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- Une déclaration de candidature dûment remplie et signée.
- Déclaration de probité signée et datée.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des mandataires.
- Copie du statut de l'entreprise.
- Certificat de qualification dans la spécialité Bâtiment activité principale 92 et plus.
- Bilan fiscal des 03 années passées.
- Liste des moyens matériels et Liste des moyens humains avec pièces justificatives.
- Liste des projets réalisés avec pièces justificatives.
- Quittançe de paiement des droits du cahier des charges.

**II - DOSSIER TECHNIQUE :**

- Déclaration à soumettre signée et datée.
- Planning prévisionnel de réalisation du projet signée et datée.
- Mémoire technique justificatif il doit être bien rempli (document d'exclusion).
- Cahier de la prescription spéciale (CPS) signée et datée et titulaire à la dernière page la mention ( lu et agréé ) écrit par une ligne de la soumissionnaire.

**III - DOSSIER FINANCIER :**

- Lettre de soumission signée et datée.
- Bordereau des prix unitaires signée et datée.
- Devis quantitatif et estimatif signée et datée.

Sous triple enveloppes portant les références habituelles :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°... L'objet d'offre »

L'enveloppe extérieure doit être anonyme.

**NB :** Le dossier de candidature, les offres technique et financière doivent être mises sous enveloppe fermée et cachetée séparée le premier portant la mention " dossier de candidature " , " dossier technique " et la troisième " dossier financier " et tous les trois (les trois enveloppes) dans une enveloppe extérieure anonyme.

Les offres doivent être déposées avant 10H00 du dernier jour de la durée de préparation des offres fixé à 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis candidats, techniques et financiers aura lieu le même jour à 10H30, en séance publique au siège APC. Les participants peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de la préparation des offres + trois mois.

**EL-MENIAA LE**  
**Le président de l'Assemblée**  
**Populaire communale**





## NORD DU YÉMEN

**70 morts dans de nouveaux combats**

De nouveaux combats ont fait 70 morts ces dernières 24 heures dans le nord du Yémen en guerre parmi les forces du gouvernement et les rebelles Houthis qui s'affrontent pour le contrôle de la région stratégique de Marib, dernier bastion gouvernemental dans le Nord. Ces combats entre Houthis et forces progouvernement se sont intensifiés dans cette province riche en pétrole, avec déjà au moins 53 morts dans les deux camps annoncés samedi. Les Houthis tentent depuis février d'arracher la région de Marib mais leur offensive reste repoussée par les forces loyalistes aidées par l'aviation d'une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite qui intervient dans le pays depuis 2015. L'offensive, qui connaît des moments de recrudescence et des périodes relativement plus calmes, n'a pas cessé en dépit de nombreux appels pour une trêve dans le pays en guerre depuis plus de six ans. Au cours des dernières 24 heures, 26 combattants des forces loyalistes et 44 membres des rebelles Houthis ont été tués dans les affrontements, selon deux responsables militaires gouvernementaux. Les rebelles divulguent, eux, rarement leurs pertes. Les combats se sont concentrés sur les fronts de Kassara et de Machjaa, au nord-ouest de la ville de Marib, chef-lieu de la région éponyme, ainsi qu'à Jebel Mourad, dans le Sud. «Ils ont progressé sur les fronts de Kassara et de Machjaa mais ont été repoussés à Jebel Mourad», a précisé à l'AFP l'un des deux responsables à propos des rebelles. Les raids aériens de la coalition ont détruit «12 véhicules militaires des Houthis, quatre chars et un canon», a déclaré le deuxième responsable. La bataille de Marib a accentué l'impasse diplomatique et la crise humanitaire au Yémen, la pire au monde selon l'ONU. Un grand nombre de civils déplacés par les combats ont trouvé refuge à Marib. Selon le gouvernement yéménite, environ 140 camps ont été créés dans la région pour accueillir plus de deux millions de déplacés. La perte de Marib serait un coup dur pour le gouvernement et Riyad. Les Houthis, soutenus par l'Iran, ont pris fin 2014 la capitale Sanaâ, située à 120 kilomètres à l'ouest de Marib, ainsi qu'une grande partie du nord du Yémen. Ces derniers mois, les insurgés ont également multiplié les tirs de missiles et de drones sur l'Arabie saoudite, visant régulièrement des infrastructures pétrolières du premier exportateur de brut. En dépit des bombardements de la coalition, les Houthis ont rejeté une proposition saoudienne de cessez-le-feu alors que les Nations unies ont condamné l'escalade des combats autour de Marib, emboitant le pas à Washington. «L'aide seule ne mettra pas fin au conflit. Nous ne pouvons mettre fin à la crise humanitaire au Yémen qu'en mettant fin à la guerre», avait déclaré le secrétaire d'Etat américain Anthony Blinken lors d'une conférence virtuelle de donateurs début mars. «La première étape nécessaire est de mettre fin à l'offensive contre Marib (...) et de se joindre aux Saoudiens et au gouvernement du Yémen en agissant de manière constructive en faveur de la paix», avait-il ajouté.

## BIRMANIE

**Plus de 700 civils tués depuis le putsch**

*Les opposants au putsch militaire continuaient de manifester dimanche en Birmanie, malgré la répression implacable des forces de sécurité qui a fait plus de 700 morts civils depuis le coup d'Etat du 1er février, dont 82 morts pour la seule journée de vendredi à Bago au nord-est de Rangoun.*

**A** Mandalay (Centre), deuxième ville du pays, une bombe a explosé hier matin devant la principale succursale de la banque Myawaddy qui appartient à l'armée, blessant un garde de sécurité, selon des médias locaux. La banque, sixième du pays, subit depuis le putsch un mouvement de boycottage, comme les nombreuses entreprises contrôlées par l'armée, ainsi que la pression des clients pour pouvoir retirer de l'argent. La répression des manifestations a fait 701 morts depuis que l'armée a chassé du pouvoir la dirigeante civile Aung San Suu Kyi, lauréate en 1991 du prix Nobel de la paix et toujours détenue au secret, selon le décompte tenu par l'Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP). La junte fait état pour sa part de 248 morts, selon un porte-parole vendredi. L'AAPP a précisé samedi que le nombre d'opposants au putsch tués la veille par les forces de sécurité dans la ville de Bago (65 km au nord-est de Rangoun) s'établissait à 82. Le bureau des Nations unies en Birmanie a indiqué samedi soir suivre la situation à Bago. «Nous demandons aux forces de sécurité d'autoriser les équipes médicales à traiter les blessés», a-t-il tweeté. Des manifestants continuaient malgré tout à se réunir, notamment à Mandalay et Meiktila (Centre) où des étudiants d'université et leurs enseignants ont défilé dans les rues dimanche matin, selon des médias locaux. Certains portaient symboliquement des tiges de fleurs d'eugenia, dites «de la victoire». Dans la banlieue d'Okkalapa Sud près de Rangoun, des protestataires brandissaient une banderole affirmant: "Nous remporterons la victoire, nous gagnerons».

**APPEL À MANIFESTER**

Un appel circulait dans tout le pays pour manifester dimanche (hier soir, Ndlr) après le coucher du soleil, à la lumière de torches. Samedi, des affrontements sanglants ont eu lieu à Tamu (Nord-Ouest),



près de la frontière avec l'Inde, lorsque l'armée a tenté de démanteler des barricades érigées par des manifestants pour protéger leurs quartiers. L'armée a tiré à balles réelles, tuant deux civils, selon un témoin. Des manifestants ont riposté en lançant un engin explosif dans un camion de l'armée et tuant une douzaine de soldats, selon la même source. «Nous craignons maintenant des représailles», a déclaré cette femme à l'AFP, en ajoutant que les habitants de Tamu se battaient "pour en finir avec la dictature". Les violences ont aussi suscité la colère d'une partie de la vingtaine de factions ethniques armées que compte le pays. Dans l'Etat Shan (Nord), l'Armée de Libération Nationale Ta'ang (TNLA) a attaqué un commissariat, selon le brigadier général de la TNLA Tar Bhone Kyaw, qui a refusé de donner davantage de détails. Une dizaine de policiers ont été tués dans cette opération, les rebelles mettant le feu au commis-

sariat, selon des médias locaux. L'armée a riposté avec des frappes aériennes, tuant au moins un rebelle, selon la TNLA. La télévision d'Etat a rapporté en soirée que «des groupes armés terroristes» avaient attaqué le commissariat à l'arme lourde, y mettant le feu. A Hpa-an, la capitale de l'Etat Karen (Sud-Est), deux personnes ont été tuées et une autre blessée lors d'un affrontement samedi avec les forces de sécurité, a rapporté le journal étatique Myawaddy. Parallèlement, les médias d'Etat ont rapporté vendredi la condamnation à mort par un tribunal militaire de 19 personnes, dont 17 par contumace, pour vols ou meurtres. Elles ont été arrêtées à Okkalapa Nord en banlieue de Rangoun, l'une des six zones de la principale ville du pays soumises à la loi martiale ce qui implique un jugement par un tribunal militaire pour toute personne qui y est arrêtée.

R. I./AFP

**EMBUSCADE DANS LA RÉGION DU LAC TCHAD**  
**Deux soldats tchadiens tués**

Deux soldats tchadiens ont été tués jeudi dans une embuscade dans la région du lac Tchad, près de la frontière avec le Nigeria, où les terroristes multiplient les attaques meurtrières contre les civils et les forces de sécurité, a déclaré hier à l'AFP le ministre de la Communication. Le lac Tchad est une vaste étendue d'eau et de marécages parsemée d'îlots habités, dont certains sont des repaires du groupe nigérian Boko Haram ou de sa branche dissidente, l'État islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap, selon l'acronyme en anglais). Dans leur communication, les autorités tchadiennes ne font pas de différences entre les deux groupes. Des militaires tchadiens sont tombés jeudi «dans une embuscade», à proximité de Ngouboua, proche de la frontière nigérienne, a déclaré à l'AFP Chérif Mahamat Zene, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement tchadien. "Dans cette attaque lâche, deux militaires ont été tués, et 11 personnes blessées, dont 4 civils", a-t-il poursuivi. L'Is wap, qui a tendance à exagérer les bilans de ses attaques, a revendiqué l'embuscade et affirmé avoir tué 16 soldats. Le groupe djihadiste Boko Haram est également présent dans la région. L'insurrection est née en 2009 dans le nord-est du Nigeria avant de se propager dans les pays voisins, notam-



ment autour du lac Tchad: Niger, Cameroun et Tchad. Depuis, plus de 36 000 personnes, principalement au Nigeria, ont été tuées, et 3 millions ont dû fuir leur domicile, selon l'ONU. Le 20 octobre, six soldats tchadiens avaient été tués dans une embuscade dans la région du lac Tchad. Malgré une vaste opération de l'armée tchadienne en avril 2020, les attaques de Boko Haram dans la province du Lac continuent. Plus de

360 000 personnes ont fui leurs domiciles pour éviter les attaques et en raison d'inondations, selon l'Organisation internationale des migrations (OIM). Le pré-

sident Idriss Déby, 68 ans, dont 30 au pouvoir, avait alors affirmé s'être débarrassé de la présence des terroristes sur le territoire national.

**ELECTION PRÉSIDENTIELLE**

L'embuscade a eu lieu à quelques jours de l'élection présidentielle qui a eu lieu hier. Les électeurs tchadiens votaient en effet hier pour élire leur président parmi le président sortant, Idriss Déby Itno qui brigue un 6e mandat et six autres candidats, ont rapporté des médias. Dans la capitale N'Djamena, les urnes et isolements arrirent progressivement et de nombreux bureaux n'ont pas ouvert à l'heure prévue. Le président sortant doit voter devant le bureau de vote Carré 3 Hassan Ibrahim dans le centre-ville où un important dispositif sécuritaire a été déployé, selon les médias. Le véritable enjeu de ce scrutin reste la participation. Lors de son dernier meeting de campagne vendredi, Idriss Déby Itno a exhorté ses partisans à «voter massivement». Il a fait campagne principalement sur la «paix et la sécurité» dans son pays. Quelque 7,3 millions d'électeurs, sur une population de 15 millions d'habitants, sont appelés aux urnes. Le scrutin est boycotté par l'opposition.

R. I/Agence



EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN

# Journée de formation sur la prise en charge des hémophiles en Algérie

Une journée de formation à l'intention des médias a été organisée, jeudi, par les laboratoires Roche Algérie à l'approche de la journée mondiale de l'hémophilie se tenant le 17 avril.

Animée par le Pr Nekkal, chef de service d'hématologie et de la banque du sang du CHU de Beni Messous, cette conférence a permis de dresser un état des lieux concernant la prise en charge de l'hémophilie en Algérie.

Ainsi, cette maladie de la coagulation sanguine touche environ 2600 patients à travers le territoire national, d'après les données du centre national de l'hémophilie.

Étant une maladie congénitale due à une mutation d'un gène situé sur le chromosome X, cette maladie touche particulièrement les garçons, de rares cas de femmes atteintes sont néanmoins à relever.

Les hémophiles peuvent hélas avoir un pronostic vital engagé dès leur naissance (lors de la coupure du cordon ombilical), lors de leur circoncision, ou encore suite à une chute ou à une mauvaise prise en charge de leurs saignements.

À l'approche du mois sacré de Ramadan, période des circoncisions, il est alors plus que nécessaire de rappeler l'utilité des bilans de coagulation sanguine en amont de l'intervention chirurgicale.

Cette maladie orpheline est un handicap au quotidien pour les patients qui souffrent de saignements externes ou internes, entraînant parfois des conséquences graves telles que des douleurs articulaires, des saignements instop-



pables ou des séquelles au niveau cérébral pouvant mener à des handicaps moteurs ou au décès de la personne.

Afin d'éviter ces scénarios catastrophes, il est alors plus que nécessaire d'offrir à ces malades une prise en charge multidisciplinaire, qui leur permette de vivre leur quotidien sans craintes. Celle-ci inclut des médecins hématologistes, des pédiatres, chirurgiens et enfin des kinésithérapeutes.

Les traitements contre l'hémophilie ont, fort heureusement, connus des progrès considérables avec l'avènement du génie génétique.

De nos jours, l'hémophilie n'est plus la « maladie des rois » grâce aux nouvelles méthodes de traitements.

C'est ainsi que le traitement via transfusion sanguine, avec risque de contracter le SIDA, les premières années, a pu évoluer jusqu'à l'administration par voie intraveineuse de recombinants de facteurs de la coagulation.

Ces derniers peuvent hélas mener au développement des inhibiteurs de facteurs de la coagulation, ce qui représente la complication majeure de ces traitements.

En Algérie, les traitements actuels sont lourds et impliquent des perfusions intraveineuses pouvant mener à des complications à long terme et handicapent au quotidien les patients vu la fréquence à laquelle ils doivent se rendre à l'hôpital (jusqu'à trois fois par semaine). Subsiste encore l'espoir de voir le développement de nouvelles thérapies qui permettront l'amélioration de la qualité de vie des hémophiles.

Néanmoins, le praticien dénonce la persistance des problèmes de disponibilité et de centralisation des médicaments, ajoutés à celui de recensement des patients à travers le territoire national.

Afin d'y pallier, le Pr préconise le recours à un recensement national, en ligne et en temps réel des malades à tra-

vers les différentes wilayas du pays, via notamment un registre national de l'hémophilie.

Ceci permettra de penser une meilleure distribution des médicaments et d'éviter les déplacements des malades jusqu'à la capitale ou la falsification de résidences pour permettre l'accès aux médicaments d'une autre ville, à cause de la pénurie dans certaines régions.

Ainsi, une meilleure prise en charge des patients hémophiles est possible en utilisant les moyens nécessaires, ce qui permettra d'améliorer leur qualité de vie, en ayant recours notamment à l'auto administration des traitements.

Cette formation, organisée par les Laboratoires Roche Algérie, est la troisième cette année. Leur but étant de vulgariser les informations scientifiques, sensibiliser aux maladies et au sort des malades afin de permettre ainsi une meilleure connaissance du grand public.

S. Chaoui

## Hémophilie

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'hémophilie est une maladie hémorragique génétique qui empêche la coagulation du sang, causant des saignements anormalement longs en cas de blessure et parfois en l'absence de blessure.

Elle est due à une mutation génétique qui entraîne le manque, ou l'absence, de protéines coagulantes empêchant la formation d'un caillot assez solide pour arrêter l'hémorragie.

L'hémophilie est considérée comme une maladie de garçons et concerne 1 naissance de garçon sur 5000.

Toutefois, des filles peuvent être porteuses de la mutation génétique en cause et développer une forme mineure de la maladie.

Dans la population totale, 1 personne sur 12 000 est atteinte d'hémophilie. On distingue deux types prédominants de la maladie : l'hémophilie A et B.

La prévalence de l'hémophilie A est supérieure à celle de l'hémophilie B (1/6 000 individus de sexe masculin contre 1/30 000).

L'hémophilie était il y a quelques décennies encore une maladie très invalidante et mortelle dès l'enfance ou l'adolescence. Aujourd'hui, des traitements efficaces, mais contraignants, per-

mettent de juguler les hémorragies et de limiter les dommages corporels et les handicaps des personnes hémophiles.

### LES SYMPTÔMES

#### CHEZ L'ENFANT.

Des saignements prolongés interviennent suite à une blessure ou à un traumatisme même mineur. Ils peuvent être spontanés (donc intervenir en l'absence de traumatisme) dans les formes graves de la maladie. Les saignements peuvent être internes ou externes. Notons que les saignements chez une personne hémophile ne sont pas plus intenses, mais que leur durée est supérieure. Les saignements dans les muscles (hématomes) et dans les articulations (hémarthroses), principalement dans les chevilles, les genoux et les hanches, peuvent occasionner à la longue des raideurs et des déformations invalidantes, pouvant aller jusqu'à la paralysie.

La maladie est d'autant plus sévère que la quantité de facteurs de coagulation dans le sang est faible :

- Forme sévère : hémorragies spontanées et fréquentes (50 % des cas) ;
- Forme modérée : hémorragies anor-

malement longues à la suite de blessures mineures et hémorragies spontanées rares (10 à 20 % des cas) ;

- Forme mineure : hémorragies anormalement longues mais absence d'hémorragies spontanées (30 à 40 % des cas).

### LES ORIGINES DE LA MALADIE

Le sang contient des protéines, appelées facteurs de coagulation, qui permettent la formation de caillot sanguin et donc d'arrêter un saignement. Des mutations génétiques empêchent la production de ces protéines.

Si les symptômes liés aux hémophiles A et B sont très semblables, ces deux types de la maladie ont pourtant une origine génétique différente : l'hémophilie A est causée par des mutations du gène F8 codant pour le facteur de coagulation VIII et l'hémophilie B par des mutations du gène F9 codant pour le facteur de coagulation IX.

### LES FACTEURS DE RISQUE

L'hémophilie est causée par des gènes situés sur le chromosome X. C'est une maladie génétique dite de « transmission récessive liée à l'X ».

Ceci implique qu'un homme malade

transmettra le gène altéré uniquement à ses filles, qui pourront le transmettre, avec un risque de 50 %, à leurs filles et à leurs garçons. Il en résulte que la maladie atteint presque exclusivement les hommes, mais que les femmes sont conductrices. Environ 70 % des hémophiles ont des antécédents familiaux.

### PRÉVENTION ET TRAITEMENT

Des traitements permettent aujourd'hui de prévenir et de juguler les hémorragies. Ils consistent à administrer par voie intraveineuse un facteur antihémophilique : le facteur VIII pour les hémophiles A et le facteur IX pour les hémophiles B.

Ces médicaments antihémophiliques sont élaborés à partir des produits dérivés du sang (d'origine plasmatique), ou fabriqués par génie génétique (recombinants).

Ils sont administrés par des injections régulières et systématiques pour prévenir les hémorragies, ou à la suite d'un accident hémorragique.

La kinésithérapie permet aux personnes hémophiles d'entretenir la souplesse des muscles et la mobilité des articulations qui ont subies des saignements répétés.



## HOMMAGE À AMMAR LASKRI

# Le frère «Lumière»

**Evoquer cet immense cinéaste, c'est restituer, quelque part, la grande épopée du cinéma national dont il aura été l'un des plus beaux fleurons, sinon le plus beau. Forgé dans le creuset nationaliste en tant qu'acteur d'abord de notre glorieuse guerre de libération, ensuite par sa filmographie baignant toujours dans son humus originel, il n'aura eu de cesse de porter au cœur cette Algérie qu'il chérissait tant. Refusant, pour mémoire, tout chant des sirènes suspect. Et restant toujours égal à lui-même jusqu'au dernier souffle. Evocation.**



**A**mmar Laskri ? Qui ne connaît ce moustachu à la longue tignasse et toujours bien mis ? Personnage incontournable du septième art auquel il s'était déjà initié au maquis (avec feu Chanderli), en tant qu'authentique militant et non moins moudjahid de la première heure, l'enfant de Héliopolis (wilaya de Guelma) avait ce franc-parler déroutant des hommes de vérité. De ces hommes de principe qui savaient d'instinct distinguer le bon grain de l'ivraie. Il n'était pas du genre à faire des concessions lorsqu'il se savait dans son plein droit. Et cette forte personnalité ne plaisait pas toujours aux petites natures sinon à tous ces fourbes qui l'admiraient mais surtout le jaloussaient. Car Ammar et son verbe cru et dru ne lui attiraient pas que des amitiés.

### BON VIVANT, AIMANT LA VIE

D'ailleurs il s'en fichait royalement. Bon vivant aimant intensément la vie et la bonne chère, il n'a eu de cesse de garder la tête froide et surtout de ne point transiger sur tout ce qui lui paraissait essentiel. Car il était ainsi formaté comme on dit aujourd'hui et il tenait donc en sainte horreur tout ce qui respirait la fourberie, la sournoiserie et l'hypocrisie pour tout dire. Un homme entier, quoi. Ce qui lui a permis de faire le ménage autour de lui. Sur l'autre versant c'est un professionnel accompli. Son amour viscéral du cinéma filtre par

ses pores. J'ai eu l'insigne honneur d'assister à un bout de tournage et là il est vraiment des signes qui ne trompent pas. L'homme a le septième art chevillé au corps et au cœur. Il sait respecter autant son art que son public. Dans « Patrouille à l'est », il a su et pu avec tout le talent (j'allais écrire génie) qu'on lui attribue non sans pertinence, raconter la guerre vue de l'est bastion de la résistance s'il en est. Mais il n'a pris que comme prétexte son humus natal pour en faire une fiction de qualité et qui n'investit que dans la narration d'un parcours historique dont il aura été lui-même acteur et témoin. Sans rouleraucunement les mécaniques encore moins dans l'autoglorification stérile. Tout en disposant de faire figurer au générique un personnage aussi immense que feu HASSAN ELHASSANI qu'on imaginait pourtant mal dans un rôle sérieux dont l'ex député soulevait l'hilarité dès son apparition qu'au petit écran notamment. Dans l'« Les portes du silence », long métrage qui interpelle une tout autre thématique le génial comédien du pays profond et qui incarnait le terroir avec brio, a su pourtant se transcender et s'habiller d'un, profil peu coutumier. Mais sans doute, est-ce là toute la force d'un acteur qui aura été jusqu'au bout de lui-même, pour ne pas parler de dernier souffle. Vraiment un choix royal que d'avoir jeté son dévolu sur pareil profil irremplaçable de mon point de vue. C'est dire si notre ami Ammar avait ce coup d'œil infaillible et ce flair qui l'accom-

pagne pour juger et jauger les personnages perles...Mais comme il n'aura pas connu que le meilleur notamment es qualité de pédégé du CNCA (centre national du cinéma et de l'audiovisuel), tremplin qu'il a utilisé pour des superproductions tout en accordant une importance particulière au volet de la formation. N'est-ce pas lui par exemple qui a découvert un certain Benmarouf, comédien, au théâtre régional de Annaba (TRA) et qui a littéralement éclaté dans « les portes du silence » considéré d'ailleurs par la critique comme un chef-d'œuvre du septième art. N'en déplaise soit dit en passant aux détracteurs primaires d'un grand cinéaste qui a fourbi-pour rappel-ses toutes premières armes au maquis qu'il a rejoint avant d'y côtoyer par suite des hommes politiques dont feu Boumediène devenu chef d'état.

### IL A REFUSÉ UN PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL...

A ce propos il est important de rappeler que ledit chef d'état l'a sollicité à plusieurs reprises pour un portefeuille ministériel mais il a toujours un refus ferme et poli... Pour ce qui me concerne et qui l'ai un peu fréquenté j'imaginai mal en mon for intérieur un artiste, un grand artiste frayer dans les milieux glauques du sérail. Aujourd'hui de grands comédiens à l'instar de Hassen Benzerari n'ont pas manqué de lui rendre un vibrant hommage où l'émotion et la sincérité se fondaient et se confondaient à propos de ce grand monsieur qu'était Ammar Laskri, cette figure emblématique du septième art qu'il aura marqué en lui imprimant une double touche : celle d'une part d'un nationaliste au rapport charnel et épidermique à son pays, d'autre part, d'un grand cinéaste et réalisateur qui ne mâchait pas ses mots. Y compris à l'encontre de certains pseudos critiques auto-proclamés. Enfin, il serait partial et pour le moins ingrat de ne point évoquer l'association « Lumières » dont il aura été le créateur et qui a contribué grandement à défendre les intérêts moraux et matériels de moult affiliés ou non de la corporation. Avant d'être emporté par une perfide maladie, la seule et unique qui pouvait terrasser un vieux de la vieille à la carapace étanche et un militant de la première heure qui aimait l'Algérie par-dessus tout. Puisse-t-il donc reposer en paix aux cotés de tous ceux qui partageaient sa même passion. Autant pour le septième art que son pays qu'il chérissait tant.

Amar Zentar

## CE GRAND CINÉASTE QUI NOUS MANQUE TANT

# Le CNCA honore sa mémoire

Le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA) a organisé, samedi à Alger, un hommage au grand cinéaste feu Amar Laskri et projeté la version numérique de son immortelle œuvre "patrouille vers l'Est" (1974), en présence d'une pléiade de figures cinématographiques et artistiques. L'évènement a vu également la distinction de l'une des sommités du 7e art algérien, Hacène Benzerari. L'hommage a été marqué par de vibrants témoignages apportés par plusieurs artistes de différentes générations sur le parcours remarquable du réalisateur Amar Laskri, décédé le 1 mai 2015 à l'âge de 73 ans. A cette occasion, l'artiste Abdelhamid Rabia a rappelé le parcours cinématographique de Amar Laskri, un militant, un moudjahid, un homme de principe et un fervent syndicaliste.

M. Rabia a mis en avant l'attachement du défunt aux valeurs de la Glorieuse révolution dont il a rejoint les rangs depuis son jeune âge, ainsi que ses films primés à l'intérieur et à l'étranger.



De son côté, le président du CNCA, Mourad Chouih a déclaré à l'APS que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un nouveau numéro du programme "Cinéclub" en vue de braquer la lumière sur le parcours des cinéastes de différentes générations. "J'ai choisi de distinguer l'acteur Hacène Benzerari car ce dernier était l'un des talents découverts et mis en valeur par le grand Amar Laskri", a-t-il indiqué. S'exprimant à cette occasion, le comédien Hacène Benzerari a retracé, dans son témoignage, les coulisses du film "Patrouille vers l'Est", rappelant les qualités humaines et le haut professionnalisme de Amar Laskri, grâce à qui, plusieurs jeunes talents ont été découverts. Il a estimé que sa distinction était un signe de reconnaissance à un parcours de plus de 50 ans entre théâtre, cinéma et télévision. Par ailleurs, une convention de partenariat a été signée entre le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA) et l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et

de l'audiovisuel (Ismas) portant renforcement de la formation en la matière, échange d'expertises et promotion de la performance didactique. Né en 1942 à Ain Al Berda (Annaba), Ammar Laskri figure parmi les réalisateurs algériens de renom. Il compte à son actif plusieurs longs et courts métrages, notamment sur la révolution.

Laskri, qui a poursuivi de hautes études de cinéma, de théâtre et de télévision à Belgrade (ex Yougoslavie) entre 1962 et 1966, a entamé la réalisation des courts métrages en 1967 avant de passer aux longs métrages. Le défunt avait marqué l'histoire du cinéma algérien, en réalisant plusieurs longs métrages dont l'indétrônable "Patrouille à l'Est" (1974), et "Les portes du silence" (1989).

Il a occupé le poste de directeur du Centre algérien pour l'art et l'industrie cinématographique (CAAIC) de 1996 à 1998. Les œuvres de Amar Laskri ont moissonné plusieurs prix de festivals internationaux.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

# 2 clubs algériens en quarts, une première !

**Le tirage au sort sera effectué le 30 avril. Les quarts de finale aller auront lieu les 14-15 mai prochains, la manche retour les 21 et 22 mai.**

**L'**Algérie aura deux représentants, le CRB et le MCA, aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique. C'est une première dans les annales du football algérien et africain. Le CRB et le MCA ont dû attendre la dernière journée de la phase des poules pour arracher cette qualification historique. C'est une première qualification pour les deux clubs aux quarts de finale de cette champions League africaine, lancée par la CAF en 1996 à la place de la Coupe d'Afrique des clubs champions, remportée par le Mouloudia en 1976.

L'Afrique du Sud place également ses deux représentants dans le Top 8, Kaizer Chiefs et Mamelodi Sundowns en l'occurrence. Les Nord-africains sont en force (5 sur 8), comme d'habitude. Le tenant du titre, Al-Ahly du Caire, est présent, pas son voisin et finaliste malheureux de la dernière édition, le Zamalek, dont les dirigeants sont furieux contre leurs homologues de l'ES Tunis, accusés d'avoir facilité la tâche aux voisins du MC Alger pour barrer la route à un sérieux



concurrent pour le sacre final. Le tirage au sort sera effectué le 30 avril. Les quarts de finale aller auront lieu les 14-15 mai prochains, la manche retour les 21 et 22 mai. Des belles affiches se profilent à l'horizon.

L. B.

**Les 8 qualifiés pour les quarts de finale**

Al-Ahly (Egypte), CR Belouizdad et MC Alger (Algérie), ESTunis (Tunisie), Kaizer Chiefs et Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), FC Simba (Tanzanie) et WA Casablanca (Maroc).

### JUDO

## Silini élu nouveau président de la FAJ

Yacine Silini a été élu nouveau président de la Fédération algérienne de judo (FAJ) pour le mandat olympique 2021-2024, lors de l'assemblée générale élective (AGE), tenue samedi au siège du

Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger. Seul candidat en lice pour le poste de président, Sillini et son bureau fédéral, composée de 16 membres : 1 président, 11 membres et 4 suppléants, a obtenu 42 voix des 57 membres présents à voix délibératives (42 oui, 11 non et 4 bulletins nuls). Le nouveau bureau fédéral de la FAJ est composé de 11 membres : Aissa Boukraa, Lazizi Mohamed Badredine, Hafid Bouhella, Nacer Ouarab, Messaoud Mati, Omar Saoud, Mohamed Bendina, Mustapha Lamali, Othmane Fallet, Aissa Benouaret et Ahmed Kebaili. "La nouvelle Fédération de judo œuvre pour le développement de la discipline dans toutes les régions du pays, en optimisant les moyens humains et financiers. Les

clubs et ligues sont le moteur essentiel pour la pratique du judo.", a déclaré à l'APS Yacine Silini à l'issue de son élection à la tête de la FAJ. Pour ce faire, le nouveau président compte organiser des assises nationales de judo, en invitant tous les acteurs de la discipline (clubs, ligues et chercheurs à l'USTS) pour faire un constat général et un état des lieux de la pratique du judo. Concernant l'organisation des compétitions nationales, le président de la FAJ prône plutôt l'idée de réviser le système de compétition, en accordant une attention particulière aux jeunes catégories ainsi que le lancement du championnat régional. "Nous comptons lancer un plan de formation de courte durée pour l'ensemble des techniciens entraîneurs 1er, 2e et 3e degré, en concertation avec les instituts de formation du MJS", a-t-il relevé. Il a également annoncé avoir l'ambition d'organiser des "Africans Open" en Algérie pour les catégories cadets, juniors

et seniors, soulignant la nécessité de réviser les statuts de la FAJ pour une meilleure représentativité des ligues et clubs au sein de l'assemblée générale. Après le rejet de sa candidature dans un premier temps, la liste de Sillini a été validée par la commission de candidatures de la FAJ, après la réouverture d'un nouveau délai pour le dépôt des dossiers, suite à la décision prise par la commission de recours, déclarant inéligible le président sortant, Rachid Laras, qui se présentait comme le principal candidat à sa propre succession. Le nouveau président de la FAJ (49 ans), 6è dan en judo, est un cadre de la jeunesse et des sports. Il a été entraîneur de l'équipe nationale plusieurs fois, avant de prendre la direction de l'organisation sportive et par la suite la direction technique nationale (DTN). En tant qu'athlète, Sillini a été champion d'Afrique et arabe et neuf fois champion d'Algérie chez les seniors.

MC ORAN

## 290 millions de DA dépensées depuis août dernier

Le MC Oran, en souffrance sur le plan financier, aura besoin de pas moins de 210 millions de dinars pour terminer l'exercice footballistique en cours (2021-2022) après avoir dépensé, depuis août dernier, quelque 290 millions DA, a révélé son président, Tayeb Mehiaoui. Lors d'une conférence animée pour faire le bilan de son équipe lors de la phase aller de la Ligue 1, le boss oranais a longuement évoqué les difficultés financières rencontrées par le club phare de la capitale, allant jusqu'à déclarer que la société sportive par actions (SSPA) du MCO est en situation de faillite. « Cela nous oblige à convoquer prochainement une assemblée générale extraordinaire pour annoncer l'ouverture du capital-social de cette société. Je peux rassurer tout le monde que tout est fin prêt, sur le plan administratif, afin que la SSPA du club soit reprise par un éventuel investisseur ou même une entreprise économique, comme ça été le cas avec certains clubs de l'élite », a précisé le patron des Hamraoua, en poste depuis août dernier. Détaillant les dépenses que la trésorerie du club a consommées depuis son investiture à la tête de la SSPA/MCO, Mehiaoui a notamment mis en relief les « dettes énormes que nous étions contraints d'honorer auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges ». « Sans ses dettes, estimées à 84 millions DA, notre situation financière aurait été meilleure. Outre ces dettes, qui remontent à cinq ans auparavant, nous avons, entre autres, dépensé pas moins de 150 millions DA en guise des salaires des joueurs et 27 millions autres pour assurer les mensualités du staff technique », a-t-il encore dit. Il a, en outre, fait savoir que le club a reçu 180 millions DA représentant l'apport des sponsors, alors que le restant des sommes dépensées proviennent de ses contributions personnelles et de prêts contractés auprès de proches du club. Côté effectif, Mehiaoui a annoncé l'engagement officiel de deux nouveaux joueurs à l'occasion de l'actuel mercato, à savoir, le gardien de but Athmane Toul et le milieu de terrain, Abdelsamad Bounoua. Les Rouge et Blanc oranais ont terminé à la troisième place la place avec 33 points, en attendant le déroulement du restant des matchs en retard comptant pour cette première partie du championnat, qui s'étale cette saison sur 38 journées, rappelle-t-on.

LIGUE 1 FRANÇAISE

## Delort signe le but le plus rapide de la saison



Andy Delort frappe encore et signe le but le plus rapide de la saison, en Ligue 1 française, après 27 secondes de jeu. C'est aussi le but le plus rapide inscrit en Ligue 1 depuis plus de 4 ans, et ce d'un magnifique lob. Delort n'était toutefois pas totalement content, car son équipe s'est contentée d'un nul heureux, à domicile, face à l'O Marseille (3-3), dans un match fou, à rebondissements. « C'est parti de tous les côtés, on ne s'est pas ennuyé, on a vu que les deux équipes voulaient l'emporter. Ça fait du bien mentalement d'égaliser. Sur le match entier, je pense qu'on aurait dû gagner. On est un peu dégoûtés, mais ça fait du bien dans les têtes de marquer à la 94e minute », a-t-il affirmé au micro de Canal+. « Très déçu du résultat, mais on va conserver cet état d'esprit et capitaliser là-dessus », a également posté sur Twitter l'international algérien, meilleur buteur (12 buts) et meilleur passeur (9 passes décisives) du MHSC, mais écarté de la sélection nationale par Djamel Belmadi lors du dernier stage des Fenness. L. B.

### FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES ARTS MARTIAUX

## L'AG élective reprogrammée pour le 15 avril

L'assemblée générale élective (AGE) de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM), programmée initialement pour jeudi dernier à Alger avant son report sur décision du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), se tiendra finalement le 15 avril (09h30), a annoncé l'instance fédérale.

"Quatre points ont été abordés lors d'une séance de travail tenue au sein de la DG du MJS. Le premier concerne l'annulation des deux listes et le report de

l'AGE sur la base du procès-verbal (PV) de la commission de recours de la fédération à l'insu du président de la commission de candidatures, ce qui a poussé les membres de cette dernière à la démission devant quelques membres de l'AG.

Le deuxième point explique le rejet de la démission des membres de la commission de candidatures pour non-respect des procédures réglementaires, par conséquent, la commission

demeure responsable de l'opération" de vote, a détaillé un communiqué de la FAAM. "Il a été décidé d'établir une feuille de route pour cette opération et le travail des commissions de candidatures et de recours. Aussi, la liste électorale est composée des commissions nationales techniques (membre de chaque commission) sur la base de l'article 15 des statuts et du PV de l'AGO 2019 tenue le 15 janvier 2021", a encore précisé la même source.



FC BARCELONE

# Koeman peste contre l'arbitrage

**Défait samedi soir avec le Barça sur la pelouse du Real Madrid (2-1), Ronald Koeman estime que l'arbitre a oublié un penalty décisif pour les Catalans.**

**M**auvais perdant Ronald Koeman ? Rien ne permet d'en juger, mais l'entraîneur néerlandais l'avait particulièrement mauvaise quelques minutes après le coup de sifflet final d'un Clásico capital remporté ce samedi par le Real Madrid face au FC Barcelone (2-1, 30e journée de Liga). Pour Koeman, l'arbitre a oublié de siffler un penalty en faveur de Martin Braithwaite dans les ultimes minutes de la partie. A la 83e minute très exactement, Ferland Mendy est impliqué sur une action litigieuse mettant également en scène l'attaquant blaugrana. Voyant qu'il allait être débordé, le latéral du Real a très légèrement accroché Braithwaite à l'extrême limite de la ligne de sortie de but. Une action que l'arbitre, Monsieur Manzano, n'a donc pas sifflée, pas plus qu'il n'a décidé d'aller vérifier les images. De quoi énerver prodigieusement Ronald Koeman au moment d'évoquer l'action face à la presse : « Je ne comprends pas que l'arbitre ne soit pas allé vérifier les images, ni pourquoi le juge de touche, qui était à dix mètres de l'action, n'ait rien signalé. (...) Je ne dirai pas que nous avons perdu à cause de cela (...), mais il est certain qu'il y avait penalty ». « Le penalty, c'est la sensation de chacun. Si l'arbitre n'a pas sifflé de penalty, c'est qu'il n'y a pas de penalty. Ensuite, le temps supplémentaire est à lui de décider. Alors je n'ai rien à dire de plus », rétorque Zidane.



## MESSI, LA STATISTIQUE TERRIBLE

La statistique fera sourire les pro-Cristiano Ronaldo. Depuis l'été 2018 et le départ du Portugais du Real Madrid pour la Juventus, Lionel Messi n'a marqué aucun but ni donné aucune passe décisive en 7 Clásicos avec le FC Barcelone contre les Merengues ! Le sextuple Ballon d'Or n'a pas débloqué son compteur face aux Merengues samedi soir. Il a pourtant tenté sa chance à 7 reprises, tombant notamment 2 fois sur Thibaut Courtois. Le génie argentin s'est raté, peu aidé dans la surface adverse par Ousmane Dembélé, puis Antoine Griezmann et Martin Braithwaite en seconde période. Dominateurs mais peu brillants dans le jeu, les Blaugranas n'ont rien pu faire face au réalisme madrilène. Après une Madjer de Karim Benzema (13') et un coup franc de Toni Kroos (28'), seul Oscar Mingueza a fait trembler les filets du Real en faveur du Barça à l'heure de jeu (60e).

Le FCB se retrouve désormais 3e au classement, dépassé par une formation de Zinedine Zidane qui prend la tête de la Liga aux confrontations directes devant l'Atlético (qui a joué hier dans l'ancre du Betis). D'autre part et selon les médias espagnols, Messi se dirige vers la signature d'un nouveau contrat avec le FC Barcelone. La célèbre émission El Chiringuito révèle que Messi aurait décidé de rester au Barça. Le joueur se serait laissé convaincre par le nouveau président, Joan Laporta, de parapher un contrat dont on ignore néanmoins tout des conditions. Du reste, cette information reste à prendre avec des pincettes. Cette émission de la télévision espagnole brille davantage par ses annonces spectaculaires que par la rigueur de ses informations. Rappelons que Messi sera libre au 30 juin prochain et que des clubs tels que le PSG et Manchester City lui ont fait des propositions. Rappelons aussi que la Pulga est âgée de... 33 ans. Le Barça, dont

on connaît les difficultés financières, ne pourra assurément pas s'aligner sur les propositions des clubs précités.

## LE PLAN B DU BARÇA POUR HAALAND

Le Barça a un plan B pour signer Erling Haaland. Il s'agit d'attendre un an et de ne payer à l'été 2022 que 75 millions d'euros, soit la clause libératoire dont dispose l'attaquant norvégien dans son contrat avec le Borussia Dortmund. Laporta connaît les difficultés d'affronter sur ce marché un investissement de plus de 150 millions d'euros et évalue cette deuxième option. Évidemment, ce plan B comporte un risque : que Haaland ne soit pas prêt à attendre un an pour faire le saut dans une grande Europe et accepte une offre émanant du Real Madrid, de Manchester City, Manchester United ou Liverpool, ou même du Paris SG. Mais cette option de transfert différé, Mino Raiola n'a rien contre. C'est d'ailleurs l'agent lui-même qui a soufflé l'idée à Laporta lors de la réunion de jeudi dernier. Le Barça a deux atouts en sa faveur avec Haaland. Le premier est que le jeune crack norvégien veut jouer en Espagne. Le deuxième est que le joueur et son père savent que pour le Real Madrid et son président Florentino Perez sont obsédés par Kylian Mbappé. Et Haaland n'est pas très heureux d'être le second choix... Quoi qu'il en soit, l'appel d'offres pour Haaland vient juste de commencer. Dans les semaines et les mois à venir, les enchères pour l'attaquant norvégien seront énormes. Et les rumeurs sur son avenir vont se multiplier. Le Barça croit en ses possibilités mais est conscient des difficultés économiques de l'opération. C'est pourquoi il voit d'un bon œil ce plan B : faire venir cet été un attaquant bon marché et régler la signature de Haaland en 2022.

REAL MADRID

# La grosse prise de conscience de Zidane

Zinedine Zidane se trouve à la croisée des chemins. Balloté par les observateurs il y a plusieurs semaines, le technicien français du Real Madrid cristallise aujourd'hui les louanges de l'opinion. Il faut dire que les Merengues s'avèrent particulièrement redoutables ces dernières semaines. A tel point que conserver leur titre de champion d'Espagne ne demeure plus une utopie. Ce samedi soir, la Casa Blanca a frappé un grand coup en triomphant face au FC Barcelone (2-1, 30e journée de Liga). Un succès qui met surtout en exergue les ressources mentales de ces derniers. Au bord du précipice jadis, le Real Madrid renait de ses cendres et peut encore coiffer sur le poteau les Colchoneros sur la ligne d'arrivée. Un scénario rocambolesque pour Zinedine Zidane, qui ne pouvait cacher sa fierté en conférence de presse au moment d'évoquer la prestigieuse victoire des siens face au Barça. Très entreprenants dans le premier acte, avec notamment des fulgurances en contres, les Merengues ont causé bien des soucis à la défense catalane durant les 45 premières minutes, avant d'éprouver quelques difficultés au retour des vestiaires. Et Zizou ne s'en cache pas, ses joueurs ont puisé dans leurs réserves physiques ce soir. « Physiquement, nous sommes à la limite. Nous allons avoir besoin de tous les joueurs. Nous sommes à la limite mais nous sommes vivants. Il y a eu deux matchs très exigeants physiquement et nous ne pouvons pas nous détendre parce que mercredi, nous en avons un autre. Ce n'est pas facile. C'est très



difficile ce que nous faisons », a ainsi commenté l'entraîneur madrilène un brin inquiet pour le sprint final.

## CARTON PLEIN FACE AU BARÇA

Mais pour le principal protagoniste, si ses ouailles ont pioché dans leurs réserves face au rival barcelonais, la récupération reste plus simple avec la victoire. « C'était un match compliqué, le Barça est une bonne équipe. Nous avons contrôlé le match et

nous avons mérité la victoire. Nous avons eu beaucoup d'occasions ce soir. Nous avons terminé le match dans le rouge, mais c'est mieux dans ce contexte de gagner les trois points. Ce match ne changera rien. Nous continuerons à avancer sans entendre ce qui se dit à l'extérieur », a ainsi ajouté Zidane. Qu'on se le dise, le Real Madrid, certes éreinté, avance masqué en cette fin de saison. Ses rivaux sont prévenus... Le Real fait, en somme, carton plein face au Barça. Deux victoires dans la même saison lors du Clásico, ce n'était plus arrivé aux Merengues depuis... 2007-2008. A l'époque, Zinedine Zidane n'avait pas encore ses diplômes d'entraîneur et peut-être même pas encore l'envie de le devenir. Que cela semble loin...

## LA VALEUR D'EDEN HAZARD S'EFFONDRE

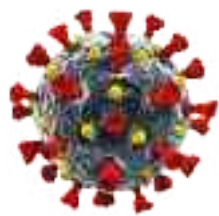
Handicapé par les blessures depuis son recrutement par le Real Madrid pour 100 millions d'euros, en 2019, l'attaquant belge voit sa cote s'effondrer. Le joueur n'est plus que l'ombre de lui-même. Même s'il retrouve la forme, il ne sera plus un titulaire indiscutable dans l'esprit de Zinedine Zidane. Le Real Madrid envisage d'ailleurs de le céder cet été. Mais à quel prix ? Selon le site Transfermarkt, sa valeur est désormais de 40 millions d'euros. Eden Hazard mise énormément sur l'Euro qui aura lieu au mois de juin pour relancer sa carrière avec la sélection belge. Remporter la compétition avec les Diables rouges serait assurément une bonne idée.

ARGENTINE

## Un jeune de 15 ans sur les tablettes du Real, de Man City et du PSG

À seulement 15 ans, le prodige argentin Gonzalo Sosa est déjà pisté par les plus gros clubs de la planète. D'après les informations du quotidien AS, les plus grandes écuries du football se battent déjà pour recruter la nouvelle pépite du championnat argentin, Gonzalo Sosa. Âgé d'à peine 15 ans, le milieu offensif du Racing serait notamment pisté par le Paris Saint-Germain, Manchester City, le Bayern Munich et le Real Madrid. Et si les Merengues semblaient avoir un temps d'avance sur ses concurrents, la donne aurait changé ces derniers jours à en croire le média espagnol. En effet, les trois autres clubs sont récemment entrés en contact avec l'entourage du joueur, qui a déjà hâte de découvrir le football européen. Le PSG serait même allé plus loin en envoyant ce jeudi des émissaires du club en Argentine pour tenter de convaincre le crack de 15 ans de signer en Ligue 1. Le champion de France prévoit de prendre 50% des droits du joueur et de le laisser au Racing jusqu'à ses 18 ans, en 2023. Si la signature se fait, le Real Madrid verrait le PSG s'emparer de l'un des joueurs les plus prometteurs d'Argentine. Cependant, tout reste encore jouable pour la formation de Zinedine Zidane. Des proches de Gonzalo Sosa ont indiqué qu'un transfert au Real Madrid serait pour lui comme « toucher le ciel du bout des doigts ».





PANDÉMIE DE COVID-19

## 138 nouveaux cas, 107 guérisons et 4 décès en 24 heures

PROMOTION DU TOURISME

## Des circuits « domestiques » comme première étape

**L**e ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a affirmé, hier, à Chechar (55 km au sud de Khenchela) que son département aspirait « à créer des circuits touristiques dans les zones éloignées pour faire la promotion du tourisme domestique ». Lors d'une visite au site de Taberdga dans ladite commune au titre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Khenchela, M. Boughazi a indiqué que « la promotion du tourisme national domestique est tributaire d'une exploitation optimale des potentialités locales », soulignant « la possibilité d'exploiter la région du Rif à travers l'aménagement de circuits touristiques pour la promotion du tourisme interne dans une première étape, avant de cibler les étrangers et la communauté nationale établie à l'étranger ». Visitant une exposition des tapis traditionnels dans la commune de Babar, le ministre a fait savoir que « le tapis de Babar revêt à la fois une valeur morale et matérielle en ce sens qu'il symbolise le patrimoine et les traditions de la région », insistant sur « l'importance d'adopter de nouveaux mécanismes de soutien aux métiers de l'artisanat et de promouvoir le travail familial de la femme au foyer et de la femme rurale ». Lesdits mécanismes prévoient, a-t-il poursuivi, « d'encourager la femme dans les zones d'ombre à créer des micro-entreprises génératrices de richesse et d'emploi, et de favoriser l'investissement dans ces régions auxquelles le président de la République, Abdelmadjid Tebboune accorde une importance majeure ». Le ministre a appelé, en outre, l'ensemble des acteurs du secteur à associer le secteur de l'artisanat et des métiers « à la création de richesses et à la diversification de l'économie nationale pour rompre avec la dépen-



dance aux hydrocarbures ». Après avoir écouté au siège de la chambre de l'artisanat et des métiers, au chef-lieu de la wilaya, les différentes préoccupations des artisans, notamment celles liées à la commercialisation de leurs produits, M. Boughazi a plaidé pour l'adoption de nouveaux moyens de commercialisation, préconisant d'investir les réseaux sociaux et d'utiliser les nouvelles technologies ». Qualifiant l'artisanat de « legs culturel et historique représentant l'image de l'Algérie à l'étranger », le ministre a assu-

ré que « toutes les facilités étaient accordées aux professionnels du secteur ». M. Boughazi poursuivra sa visite dans la wilaya par la pose de la première pierre du projet d'un village de vacances dans la commune de Yabous et la visite du projet d'un parc d'attraction dans la commune de Khenchela, dont les travaux sont à l'arrêt depuis 4 ans. Par ailleurs, le ministre présidera l'inauguration d'un hôtel 4 étoiles dans la commune de Hamma et inspectera la station thermale de Hammam Essalihine.

DGSN

## Hadj Saïd Arezki nouvel inspecteur général des services de Police

Le Contrôleur général de Police Hadj Saïd Arezki a été nommé, hier, nouvel Inspecteur général des services de Police en remplacement de Djamel Benderradji, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). « Le Directeur général de la Sûreté nationale, Farid Bencheikh, a nommé, dimanche 11 avril 2021, le Contrôleur

général de Police Hadj Saïd Arezki, nouvel Inspecteur général des services de Police, en remplacement du Contrôleur général de Police Djamel Benderradji », lit-on dans le communiqué. Le Contrôleur général de Police Hadj Saïd Arezki est parmi les cadres à la compétence reconnue dans la Direction des services opérationnels de par les hautes respon-

sabilités qu'il a eu à assumer durant sa carrière, telles que chef de Sûreté de wilayas à Tizi Ouzou, Bouira et Oran, responsable de la Police aux frontières maritimes d'Alger, Inspecteur régional de la Police de l'Ouest, directeur de l'École supérieure de Police et directeur de la Police judiciaire depuis 2019, précise la même source.

145 CARCASSES DE MOUTONS DEVAIENT ÊTRE ÉCOULÉES

## Deux ateliers d'abattage clandestins d'ovins découverts

Deux ateliers d'abattage clandestin d'ovins ont été découverts samedi dernier à Sedraya (Médéa) par les éléments de la Gendarmerie nationale et plusieurs carcasses de moutons ont été saisies sur place selon le groupement de la gendarmerie.

L'opération est intervenue, suite à l'exploitation d'informations faisant état d'activités d'abattage illicites dans des locaux clandestins, situés dans la commune de Sedraya, à 96 km à l'est du chef-lieu de wilaya, a indiqué la même source.

La perquisition de ces ateliers clandestins a permis la découverte et la saisie de pas moins de 145 carcasses de moutons, qui devaient être écoulees sur le marché, à l'approche du mois de ramadhan, sans certificat sanitaire, a ajouté la même source. Les propriétaires de ces ateliers clandestins actaient sans registre du commerce et en infraction à la réglementation régissant cette activité. Une enquête a été ouverte pour situer l'étendue de ce trafic et identifier d'éventuels complices.

## Au fil du jour

### Fourre-tout et du tout le fourbi

Par Rachid Eziane

On espère qu'ils ne vont pas nous refaire cette année encore leurs moches et immorales « caméras cachées ». Ce ne sera pas drôle. Car le peuple en a par-dessus la tronche de ces mièvreries à la « plouc ». On s'en souvient. Leur insolence de chaînes fourre-tout et du tout le fourbi les a poussés jusqu'à engendrer des incidents avec des personnes dignes de respect. D'où viennent-ils, ces réalisateurs de caméras cachées aussi impolies et désobligeantes ? Et puis... entre nous, qu'est-ce qui fait courir les autres à répondre à de telles invitations ? Que peut chercher ou trouver, un artiste, un ancien ministre ou une tout autre personnalité publique, chez ce genre de télé fourre-tout ? La postérité ne leur suffit pas ?

Ah ! non, s'il vous plaît, épargnez-nous vos salades indigestes. Walla ! qu'il y a plus urgent et même plus sérieux que tout ce charivari à la tronçonneuse. Wallah, il y a du vide culturel à remplir et du rationnel à traduire en lumière. Et beaucoup d'autres chats à fouetter en ce temps de disette. Et même qu'il y a urgence en la demeure...

Comme des enfants qui n'ont pas joué dans leur enfance, à l'ère du numérique et de la gadgetisation des sociétés de consommation à outrance, sans aucun autre souci que de se faire « chichi », même en se moquant de leurs semblables, parce qu'ils ont une caméra, ils croient qu'ils ont tous les droits. On vous fait tourner en bourrique rien que pour vous faire « zaama » passer à la télé. Comme si être vu à la télé est une fin en soi. Que dalle ! On a bien vécu des années, voire des siècles sans être vu à la télé, et on a bien été heureux comme un poisson dans l'eau juste avec une discussion entre amis ou une sortie en famille.

A la fin, quand l'Occident nous reproche d'être une société violente, on s'empresse de l'accuser de racisme et d'islamophobie. Balayons d'abord devant nos portes et puis parlons des autres. Car « en vérité, Dieu ne modifie point l'état d'un peuple tant que les individus qui le composent ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes », dit le Coran. Et puis, qu'est-ce qu'ils ont tous à se copier les uns sur les autres ? Où est l'originalité dans tout ça ? Qu'a-t-on fait du talent et de la création ? Mais réveillez-vous, vous êtes en retard de plus d'un siècle sur les autres. Copiez sur les meilleurs. Allez au-delà du meilleur pour le meilleur. Le téléspectateur algérien mérite mieux que tout ce charivari. Ayez, au moins, l'obligeance de respecter vos fidèles téléspectateurs.

Et puis, quand les Algériens se tournent vers d'autres cieux, en orientant leurs paraboles, on se plaint et on se demande qu'ont-ils à chercher ailleurs. Mais ils recherchent l'excellence qu'ils ne trouvent pas ici... Personnellement je n'en ai cure de ces raccourcis de pacotilles et autres kermesses à deux sous où aucune goutte de culture n'est distillée. Je reste toujours connecté à la littérature, au théâtre et à la comédie des grands comédiens, tout en gardant un œil sur l'info quotidienne.

USMH

## Le contrat de Menad résilié

Djamel Menad n'est plus l'entraîneur de l'USM El-Harrach qui entamera la phase retour du championnat de seconde division avec un nouveau coach, probablement Youcef Bouzidi. Le contrat de Menad a été résilié ce dimanche, et ce, suite à la défaite (1-0) subie par l'USMH à Lakhdaria, sans oublier le rapport rédigé par l'arbitre du match sur l'ancien goaleador de la JSK et de l'EN, qui risque une lourde sanction. La formation harrachie termine la phase aller à la cinquième place, à quatre points des deux leaders du Groupe Centre, le RC Arbaâ et le MO Béjaïa.

L. B.